

Anne Gut, Christine Othenin-Girard et Bruno Vitale

**Les raisons de boycotter tous les produits
d'Israël en vente en Suisse**

un argumentaire¹

Alors que la communauté internationale exige du Hamas qu'il reconnaisse Israël et renonce à la violence, le gouvernement israélien - aux actions duquel la communauté internationale semble aveugle - déploie sa puissance militaire sur le territoire palestinien et au Liban, étend les colonies d'occupation et intensifie les assassinats ciblés.

En réponse aux démonstrations de force d'Israël, à son déni du droit international et des droits humains, nous proposons de boycotter tous les produits d'Israël en vente en Suisse et nous souhaitons que ce type de protestations se développe au niveau international.

Israël cherche à résoudre la crise en provoquant l'escalade du désespoir chez les Palestiniens. Avant de négocier la constitution d'un État palestinien, ou au lieu de le faire, Israël veut repousser ses frontières le plus loin possible. Il mise sur le désespoir et la renonciation des habitants qui, dans une situation insupportable, préféreront quitter le terrain et renoncer à leur espoir de souveraineté. (Voir à ce sujet, en Annexe 4, la lettre que Jakob Katriel nous a été adressée, en réaction à la libre opinion que nous avons fait paraître en février 2006 dans *Le Courrier*.)

La campagne BDS (boycott, désinvestissement, sanctions) que nous soutenons activement, regroupe différentes formes d'action et vise différents publics: la population suisse, les agents économiques, nos autorités politiques ou diplomatiques. Ces actions expriment l'opposition à la politique d'agression impunie d'Israël et, grâce à leurs effets conjugués, visent l'affaiblissement de l'autorité du gouvernement israélien.

Nous considérons comme prioritaires les actions de dénonciation et d'explication destinées directement à la population suisse. Dans certains esprits subsiste, en effet, l'image d'Épinal d'un Israël pionnier, collectiviste et qui fait surgir les oliveraies du désert, d'un petit peuple qui ne fait que défendre ses

¹ Une brève synthèse de cet 'argumentaire' a paru comme 'libre opinion' dans *Le Courrier*: Anne Gut, Christine Othenin-Girard et Bruno Vitale: 'Un boycott des produits israéliens s'impose', 23-2-'06; elle est donnée ici comme Annexe 1.

En outre, le 5 juin dernier, Virginia Tilley a fait paraître dans *CounterPunch* un argumentaire sous le titre 'The case for boycotting Israel; Boycott now' qui envisage les modalités de la campagne. Nous le présentons en Annexe 2.

droits. En parlant directement avec les gens dans la rue, nous voulons proposer une information réaliste et documentée, essentielle à la compréhension de l'évolution de la situation en Palestine. Vivant en Suisse, nous sommes les personnes les mieux placées pour parler aux Suisses, en fonction de leur sensibilité, et pour comprendre les relations entre la Suisse et Israël.

Les actions symboliques et démonstratives marquent les esprits de ceux qui sont prêts à les comprendre. Mais dans une situation où l'information biaisée et la culpabilité historique forment l'opinion, les symboles ne parlent qu'à ceux qui les utilisent. C'est pourquoi nous croyons que l'énergie limitée dont nous disposons doit, pour le moment se concentrer sur l'explication de la situation dans des contacts personnels avec un public de plus en plus large.

L'appel au boycott, accompagné d'une information critique sur la situation dans laquelle survivent les Palestiniens, a aussi pour but de convaincre une frange plus large de la population du fait qu'il est possible de 'faire quelque chose', même individuellement. L'exercice du droit citoyen fait prendre conscience de ses propres droits et du pouvoir qu'a la population sur la politique de son pays.

Table des matières:

- A. Motivations des actions de boycott
 - B. Quelques initiatives de boycott, qui ont été significatives et efficaces dans le monde, pendant les dernières décennies
 - B.1. Boycott des fruits en provenance de l'Afrique du Sud
 - B.2. Boycott des laitues de Californie aux Etats Unis
 - B.3. Fonds en déshérence et menaces de boycott des banques suisses
 - C. La situation en Palestine justifie l'appel au boycott des produits israéliens
 - C.1. La politique du gouvernement israélien
 - C.1.1. Les rêves et les cauchemars de l'histoire
 - C.1.2. La défense inconditionnelle de la politique israélienne par une majorité des communautés juives dans monde
 - C.1.3. Les colonies dans les Territoires Occupés
 - C.1.4. La construction du mur
 - C.1.5. 'Reconnaître Israël'? quel Israël? dans quelles frontières?
 - C.1.6. 'Abandonner la violence'
 - C.1.6.1. Abandonner la violence... Les assassinats ciblés et les massacres
 - C.1.6.2. Abandonner la violence... La destruction des maisons dans les Territoires Occupés
 - C.1.6.3. Abandonner la violence... La destruction du réacteur irakien, les menaces contre l'Iran
 - C.2. Des organisations palestiniennes appellent au boycott
 - C.3. Le camp de la paix en Israël a pris position pour diverses formes de boycott
 - D. Boycott des produits des Colonies d'Occupation ou boycott généralisé de tous les produits israéliens
 - E. Conclusions
- Annexe 1: A.Gut, Ch.Othenin-Girard et B.Vitale: "Un boycott des produits israéliens s'impose", Le Courrier, 23-2-2006.
- Annexe 2: Virginia Tilley: "Cessons de tergiverser, il faut boycotter Israël, tout de suite!", 5-6-2006.
- Annexe 3: Israeli committee against house demolitions: "Sanctions against the Israeli occupation: it's time", 27-1-2005.
- Annexe 4: Lettre de Jakob Katriel, 14-3-2006.

A. Motivations des actions de boycott

La proposition de boycotter les produits d'Israël revient périodiquement dans certains quotidiens, comme *Le Courrier*². Mais il se trouve toujours quelqu'un pour réagir, en rappelant le boycott des juifs allemands par les nazis. Et les choses en restent là, jusqu'au prochain 'round'...

Nous souhaitons dépasser cette polémique stérile, en proposant d'ouvrir un réel débat sur ce thème. Car voici bientôt 60 ans que le conflit israélo-palestinien se prolonge, et les opposants à la politique israélienne se sentent impuissants à modifier les rapports de forces en jeu. Or l'arme du boycott - forme de participation concrète et non-violente à la vie politique - a été utilisée à plusieurs reprises comme moyen de protestation contre diverses injustices. C'est un instrument efficace lorsqu'il est utilisé durablement et à grande échelle. Dès lors, pourquoi ne pas l'utiliser maintenant pour faire pression sur nos autorités politiques et sur le gouvernement israélien ?

Dénoncer la politique d'Israël aujourd'hui n'empêche nullement de s'opposer à l'antisémitisme, et de dénoncer également les amalgames faciles, comme celui que le président romand de la Chambre de commerce Suisse-Israël, Robert Ecuéy, se permettait de faire au lendemain de la conférence de presse dans laquelle nous présentions l'appel au boycott des produits israéliens en vente en Suisse:

"Sous le couvert d'un boycott et de messages filandreux sur la paix, ces gens ont un but précis: la disparition de l'Etat d'Israël" (*La Tribune de Genève*, 18-6-2003).

La technique consistant à transformer toute critique des actions du gouvernement israélien en 'action antisémite' est bien décrite dans l'ouvrage d'Etienne Balibar et al: *Antisémitisme: l'intolérable chantage*³. Nous aborderons cette question au point C.1.2.

En Suisse, et en particulier à Genève, un très faible 'groupe boycott' a essayé, depuis quelques années, d'élaborer une analyse des raisons d'être du boycott, et de proposer en même temps une pratique d'action qui s'efforce d'éviter tant le danger de l'antisémitisme que l'acceptation passive de la politique d'Israël envers les Palestiniens. Nous voudrions ici expliquer, avec précision, les raisons de notre initiative, en la situant dans le contexte plus général des appels et des pratiques de boycott proposées dans le monde, pendant les dernières décennies, pour réagir à diverses injustices.

² Par exemple, le 30.11.2005, dans la lettre de Mireille Clavier.

³ Paris: La Découverte, 2003.

La tentation de boycotter (ou d'appeler à boycotter, ou de menacer de boycotter) ce que l'on n'aime pas, peut être forte, mais n'est pas toujours politiquement justifiée. Il est donc essentiel de bien évaluer le contexte dans lequel des actions de boycott pourraient se développer, d'estimer leurs possibilités de généralisation et d'efficacité, tout en étant conscients de leurs éventuels effets négatifs.

Notons d'emblée que certaines organisations israéliennes ou juives ne se sont pas privées de recourir à ce moyen. C'est ce qui s'est passé lorsque le gouvernement israélien a décidé de boycotter la BBC pour protester contre la diffusion du documentaire: 'Israel secret war'. Ainsi, le 2 juillet 2003, le service JTA⁴ déclarait:

"Des restrictions seront imposées aux journalistes de la BBC, notamment en ce qui concerne les cartes de presse concédées, et un refus sera opposé aux demandes d'aide présentées par la BBC pour faciliter le passage à travers les blocages militaires, sur les routes menant en Cisjordanie et vers la Bande de Gaza. (...) La décision de sanctionner la BBC a été prise par le bureau du premier ministre, le ministère des affaires extérieures et le bureau de presse".

On connaît, par ailleurs, les menaces de boycott des banques suisses, de la part d'organisations juives des Etats Unis. (Pour plus de détails, voir B.3.).

⁴ JTA (global news service for Jewish people), www.jta.org/index.asp

B. Quelques initiatives de boycott, qui ont été significatives et efficaces dans le monde, pendant les dernières décennies

Pour situer l'appel au boycott des produits d'Israël dans le contexte plus général des appels à la participation active des citoyens à la vie politique, il vaut la peine de revenir rapidement sur l'histoire de certaines des actions de boycott des dernières décennies.

B.1. Boycott des fruits en provenance de l'Afrique du Sud

Après la codification et la légalisation de l'Apartheid en Afrique du Sud (1948), le boycott des fruits sud-africains en vente à l'étranger a été suivi avec passion et persistance dans beaucoup de pays et pendant longtemps (les lecteurs les plus âgés du Courrier ne peuvent pas l'avoir oublié). Il ne s'agissait pas, évidemment, de perturber de façon grave l'économie sud-africaine, basée en large mesure sur l'or et les diamants (en 1979, les exportations d'or constituaient 61% du total des exportations, les oranges et autres fruits quelques pour-cent seulement); ni d'avoir comme 'but précis' (pour reprendre la phrase de Robert Ecuey) 'la disparition de l'Etat de l'Afrique du Sud'. Il s'agissait de stimuler la création du climat mondial de réprobation, mépris et colère, qui a contribué à isoler le gouvernement sud-africain. C'est ce qui a permis d'arriver ensuite à la concrétisation des sanctions, décidées par l'OPEP (embargo des livraisons de pétrole, début des années septante), par le gouvernement japonais (embargo des investissements, 1979), par les Nations Unies (embargo généralisé, 1981), par le Congrès étasunien (embargo des investissements, de l'importation d'or et de l'exportation d'armes, 1986 ⁵), etc. Jusqu'à la fin de l'Apartheid en 1992 ⁶.

B.2. Boycott des laitues de Californie aux Etats Unis

En 1969, le syndicat des travailleurs agricoles (UFWOC) a lancé un appel au boycott national des laitues produites en Californie, comme moyen de pression sur les propriétaires fonciers qui s'opposaient à la syndicalisation des ouvriers. Le boycott a été largement suivi dans tout le pays, notamment par des étudiants de plusieurs universités qui exigèrent que les laitues de Californie soient bannies de leurs cafétérias. Jusqu'à ce qu'en 1975 le gouverneur de Californie signe une loi garantissant les droits syndicaux aux ouvriers agricoles.

⁵ Mais la décision du Congrès étasunien contient une phrase qui en dit long sur le droit d'ingérence que les Etats-Unis s'octroient dans les affaires internes d'un pays tiers: "La politique des Etats Unis envers le gouvernement de l'Afrique du Sud doit aboutir à des réformes dans ce système de gouvernement qui puissent amener vers une démocratie non raciste" (*U.S.Statutes at Large* 100 (1986): 1086).

⁶ Le parallèle 'Afrique du Sud - Israël' (et en particulier le parallèle 'boycott envers l'Afrique du Sud - boycott envers Israël') a été souvent traité, notamment par Jeff Handmaker, Adri Nieuwhof, Mieke Zagt et al. sur electronicintifada.net

C'était la première loi de ce genre aux Etats Unis, et l'UFWOC a attribué une bonne partie de ce succès aux actions de boycott ⁷.

Dans ce cas, comme dans le précédent, personne n'a rappelé le boycott des magasins juifs par les nazis, ni considéré les appels au boycott comme une forme destructive et irrationnelle de lutte de la part de la société civile.

B.3. Fonds en déshérence et menaces de boycott des banques suisses

Le 25 mars 1998, un comité d'experts financiers étasuniens, réunis à New York, envisageait le boycott des banques suisses responsables des délais importants dans la reconnaissance des 'fonds en déshérence'. Peu de temps auparavant, l'Etat de Californie avait menacé ces mêmes banques de sanctions, si elles n'acceptaient pas un 'accord global' avec les survivants de l'Holocauste pour le 31 mars ⁸.

Quelques mois plus tard, la ville de Kansas City passait une résolution approuvant la mise en œuvre de sanctions contre les banques suisses, si elles n'acceptaient pas les demandes des organisations juives pour le premier septembre. Le maire Cleaver, à l'origine de cette résolution, déclarait à la presse:

"J'ai envoyé copie de la résolution au Rabbin M.Zedek et à David Goldstein, de l'Office des relations publiques de la communauté juive. (...) Ils l'ont revue et ont fait quelques suggestions, qui ont été acceptées pour la version finale."

Très lucidement, Cleaver ajoutait:

"Je ne me fais pas d'illusions sur la possibilité d'avoir, à partir de Kansas City, un impact sur ce qui se passe en Suisse. Mais nous ressentons le besoin de faire savoir aux gens qui nous sont proches, et à toute notre nation, quelle est notre position sur ce problème."

A la suite de quoi, David Goldstein affirmait:

"En agissant et en retirant ses investissements des banques suisses, Kansas City envoie un message puissant aux Suisses et au monde: Jamais plus!" ⁹

On notera que le message est envoyé 'aux Suisses', et pas 'au gouvernement suisse' ni 'à l'Etat Suisse'. Cela montre bien que c'est à l'image de la Suisse que l'on voulait s'attaquer.

⁷ www.tejanoahp.org/cesarchavez/cc_dates.html.

⁸ lu dans <http://news.bbc.co.uk/1/hi/despatches/69895.stm>

⁹ www.jewishsf.com/content/2-0-/module/displaystory/story_id/9281/edition_id/177/format/html/displaystory.html
On notera que le message est envoyé 'aux suisses', et pas 'au gouvernement suisse' ni 'à l'Etat Suisse'.

Il n'est pas facile d'estimer l'effet que les menaces de boycott et de désinvestissement ont eu sur les banques suisses concernées, mais les médias suisses ont abondamment parlé du fait que :

"les banques pourraient bien accepter un accord pour sauvegarder leurs intérêts commerciaux."¹⁰

Et ces mêmes banques, alors qu'elles avaient résisté pendant des années, ont en effet fini par délier les cordons de la bourse ...

Cet exemple démontre que les communautés juives ont été favorables à l'utilisation de sanctions, comme le boycott et le désinvestissement, lorsqu'il s'est agi, pour elles, de défendre l'intérêt de leur communauté.

C. La situation en Palestine justifie l'appel au boycott des produits israéliens

Une même logique sous-tend les trois exemples de boycott cités ci-dessus: dans un contexte donné, certains droits des citoyens sont violés; les autorités - dont le rôle serait d'intervenir - restent passives; tel secteur de la société civile décide alors d'exprimer ouvertement son désaccord et de mettre la partie fautive sous pression, notamment en touchant à son image et à ses intérêts économiques.

Nombreux sont les exemples qui, dans la politique israélienne actuelle, répondent à cette logique et justifient l'appel à des initiatives de boycott.

C.1. La politique du gouvernement israélien

Nous pensons que le gouvernement israélien viole depuis longtemps les droits de la population palestinienne et que les autorités suisses agissent depuis toujours avec la plus grande faiblesse à son encontre. Comme on le verra dans les exemples donnés ci-après, il s'agit d'événements d'une telle gravité qu'ils justifient le développement et la coordination, en Suisse et ailleurs, d'actions de protestation citoyenne, comme moyen de pression sur les décideurs et les autorités politiques. Or le boycott est l'instrument le plus immédiatement accessible à chacun, au quotidien.

C.1.1. Les rêves et les cauchemars de l'histoire

Pour les palestiniens, l'histoire de la colonisation juive de la Palestine est un cauchemar, qui a laissé des traces indélébiles.

¹⁰ <http://news.bbc.co.uk/1/hi/despaches/69895.stm>

Pour une partie de la population juive d'Israël aussi, l'histoire est un cauchemar qui a laissé des traces profondes dans la vie politique actuelle, et compromet les espoirs d'une paix future. Et les gouvernements successifs d'Israël n'ont pas cessé d'utiliser les cauchemars du passé pour justifier les diverses formes de violence exercées contre la population palestinienne.

Chez nombre d'Israéliens juifs d'aujourd'hui, le rêve subsiste d'un 'transfert' de la population arabe vers un autre pays d'accueil.¹¹ C'est un rêve ancien, exprimé en 1917 avec la plus claire brutalité par Israel Zangwill, l'un des promoteurs du sionisme :

"(Les arabes) sont des nomades, qui n'ont créé en Palestine ni valeurs matérielles ni valeurs spirituelles (...) Alors, nous devons gentiment les persuader de s'en aller [dans le texte original: "we must gently persuade them to 'trek' "]. De toute manière, ils ont pour eux toute l'Arabie avec ses millions de milles carrés (...)." ¹²

Or cette Palestine abandonnée, misérable et partiellement déserte n'était qu'un mythe sioniste. D'après G.R.Watson, la situation démographique était bien différente :

"Il est généralement accepté qu'à la fin de la Première Guerre Mondiale, quand l'armée anglaise occupa le territoire, il y avait en Palestine, une population en large majorité arabe, et une population juive bien plus restreinte. (...) La majorité des auteurs estime les deux populations à 500'000 arabes environ, et à moins de 100'000 juifs." ¹³

A l'appui de cette thèse, l'étude de Hyamson ¹⁴ présente toute la période 1928-1948. Il décrit de façon détaillée l'état de l'agriculture palestinienne au début du XX siècle, et l'impact de l'immigration juive (chapitre 8 : "Land problems") :

"A une population totale de 752.048 habitants dans la Palestine de 1922, dont 83'790 juifs, s'ajoutèrent, pendant les 23 années suivantes, 377'966 immigrants autorisés [par l'administration britannique du Mandat], dont 345'338 juifs. Dans cette période, la population juive s'est donc accrue par immigration de plus que 412%."

C'est dire que l'immigration massive des juifs dans cette période présente toutes les caractéristiques de la colonisation

¹¹ Amira Hass: Ces Israéliens qui rêvent de 'transfert' . *Le Monde Diplomatique*, février 2003. Voir aussi Yossi Klein: 'Displaced people', *Ha'aretz*, 26 avril 2002, www.israelimperialnews.org/summ03A.htm#disp.

¹² I.Zangwill: *The voice of Jerusalem*. London: Heinemann, 1920, p.93. Mais il ne faut pas oublier Martin Buber et son *Pays de deux peuples (A land of two people)*. New York: Oxford U.P., 1983), qui contient une magnifique 'Protestation contre l'expropriation des terres arables' (1953).

¹³ G.R.Watson: *The Oslo accords; International law and the Israeli-Palestinian Peace agreement*. Oxford: Oxford U.P., 2000, p.6.

¹⁴ A.M. Hyamson: *Palestine under the mandate, 1929-1948*. London: Methuen, 1954, p.67.

d'un territoire habité et économiquement actif. Après 1948, dans les années qui ont suivi la naissance de l'Etat d'Israël¹⁵, le mythe du 'droit divin' sur la Terre d'Israël et le rêve 'du transfert' des Palestiniens hors de ce territoire ont bel et bien été partiellement réalisés, par l'expulsion de centaines de milliers de Palestiniens. Et ce rêve continue à sous-tendre la politique actuelle d'Israël.

Yossi Klein décrit l'enfer créé pour que, de guerre lasse, les Palestiniens quittent leurs terres : ¹⁶

"De ce 'transfert', on n'en parle pas ouvertement. Il n'existe pas officiellement; il n'y a pas de décision du gouvernement pour le réaliser (...) Ce transfert dont on parle à présent n'est pas l'ancien transfert, mais il est - vous voyez - un 'transfert volontaire'; ou, dans le langage plus élégant de Effi Eitam, ministre et leader du Parti National Religieux, il s'agit d'une 'évacuation par choix'."

Et David Shulman, militant du groupe Ta'ayush, ¹⁷ nous en brosse un tableau terrifiant :

"Nous sommes dans la cité de David, à proprement parler la plus vieille parcelle de Jérusalem, en dessous du Mont du Temple, non loin du Tunnel de Siloam creusé à même la roche, il y a presque trois millénaires, par le roi Ezechias. Aujourd'hui on l'appelle Silwan: quelques 50 000 palestiniens jérusalémites y vivent, presque tous porteurs de la carte d'identité bleue de Jérusalem. Il y a quelques jours la municipalité a collé des avis de démolitions sur 88 maisons du quartier; en gros 1500 innocents vont perdre tout ce qu'ils ont.

Apparemment il s'agit de créer un parc archéologique au cœur de ce quartier arabe.

La vérité, évidemment, est très différente: il s'agit de créer un autre îlot juif à Jérusalem-Est, une nouvelle colonie incrustée par une coercition sauvage sur ce coteau surpeuplé. Et ce n'est probablement qu'un début; une fois le trou fait, ils l'élargiront et le relieront aux autres poches de colons juifs au nord, au sud et à l'est (Jabal Mukkaber, par exemple, ou cette horreur qu'est Har Homa).

L'objectif, c'est de couper les liens organiques et continus qui relient les communautés palestiniennes existantes pour 'judaiser' et étrangler les abords Est de la vieille ville en

¹⁵ Même les historiens israéliens ne semblent plus avoir de doutes sur la réalité de ces épisodes; voir Dominique Vidal: L'expulsion des palestiniens revisitée par des historiens israéliens, *Le Monde Diplomatique*, décembre 1997.

¹⁶ Yossi Klein: 'Displaced people'. *Haretz*, 26-4-2002. On trouve cet article sur le site de la Centrale sanitaire suisse romande: www.css-romande.ch

¹⁷ 'Ta'ayush' signifie 'coexistence'. David Shulman. *Journal d'un combat pour la paix*, Israël Palestine 2002-2005. Paris: Seuil, 2006.

colonisant, confisquant les terres, démolissant les maisons, par la terreur et le contrôle militaire massif.

A vous d'imaginer comment on se sent quand on se réveille le matin dans sa propre maison, la maison de son grand-père construite bien avant que l'Etat d'Israël n'existe, et qu'on découvre l'annonce officielle sur le mur.

Votre foyer, là où vous avez vécu toute votre vie, va bien être détruit ; vous et vos enfants allez être des réfugiés. (...) Désormais on viole votre intimité ; on vous menace, on vous fait peur, on vous met à nu." ¹⁸

Aucun espoir de paix durable en Palestine n'est permis, tant que les juifs israéliens n'abandonnent pas explicitement le projet de 'transfert' de la population arabe israélienne vers des pays arabes. Aucun espoir non plus, tant que les juifs israéliens justifient l'occupation coloniale de la Palestine comme un 'droit divin' de tous les juifs sur le pays de Canaan. ^{19, 20}

Dans l'*Ulysse* de Joyce, Dédalus s'exclame: "L'histoire est un cauchemar dont j'essaye de me réveiller". Cette affirmation prend ici valeur d'injonction : Pas de paix si les juifs d'Israël ne se réveillent pas de leur rêve. C'est à cette seule condition que les Palestiniens pourront sortir de leur cauchemar. Et pas de travail militant cohérent pour la résolution de ce conflit sans une prise en considération de ces éléments.

C.1.2. La défense inconditionnelle de la politique israélienne par une majorité des communautés juives dans monde

Le réseau des communautés juives et les organisations juives dans le monde représentent certainement le support international le plus actif et efficace de la politique du gouvernement israélien. Toute atteinte à l'image d'Israël - par la publication d'informations critiques dans les média ou comme conséquence d'une initiative politique ou citoyenne - est accueillie par un barrage de communiqués de presse et par des accusations d'antisémitisme ou même de nazisme ²¹.

Autre exemple tout récent: la réaction du Wiesenthal Center à la décision du gouvernement de la province de Sor-Trondelag en

¹⁸ <http://www.ism-france.org/news/article.php?id=2996&type=analyse&lesujet=D%E9molitions%20de%20maisons>

¹⁹ Voici la phrase maudite, prétexte (de bonne ou de mauvaise fois) à tellement de massacres: "En ce jour-là, l'Éternel fit alliance avec Abram, et dit: Je donne ce pays à ta postérité, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, au fleuve d'Euphrate, le pays des Kéniens, des Keniziens, des Kadmoniens, des Héthiens, des Phéréziens, des Rephaïm, des Amoriens, des Cananéens, des Guirgasiens et des Jébusiens." *Ancien Testament ; Genèse 15:21*, trad. Louis Segond.

Il s'agissait, comme on le voit, d'un pays déjà bien peuplé!! dont les populations auraient été massacrées (Jerico), chassées (transfert ?) ou asservies.

²⁰ M.Buber est l'un des premiers juifs à avoir développé un point de vue critique sur cette question fondamentale. Voir: *Israel and Palestine; The history of an idea*. New York: Farrar, 1952.

²¹ Le rôle du Fond National Juif mériterait une analyse et une réflexion particulières. Voir: *Le Fond National Juif; Financement du racisme et de l'apartheid*, sur www.aloufok.net, 20-3-2006.

Norvège de boycotter les produits israéliens. Cette décision a été décrite comme "un acte d'antisémitisme dans l'esprit de la campagne hitlérienne 'n'achetez pas aux juifs' des années trente". Le Centre Wiesenthal a dénoncé le boycott comme "la continuation de l'histoire de la collaboration de la Norvège sous son leader nazi de l'épopée, Vidkun Quisling." ²²

Certaines organisations juives étasuniennes comme 'Shop Israel' ²³ vont jusqu'à attirer les clients en utilisant des références religieuses puisées dans le Nouveau Testament ^{24, 25}. Sur le site Internet de 'Shop Israel' on pouvait aussi lire, le 14 octobre 2002, une invitation à participer au "Projet d'Iliana", en envoyant de l'argent pour l'achat "de petits oursins pour guérir: elle les apportera dans les hôpitaux et centres de réhabilitation, aux victimes de la terreur", ou plus récemment une proposition d'acheter toutes sorte de cadeaux pour reconforter les victimes de la terreur.

Plus que la défense consciente et ciblée de la politique israélienne, Shop Israel utilise le détournement de textes aux fins de racolage commercial et, comme nombre de telles organisations, profite de raccourcis tels que 'qui que vous soyez, achetez chez nous. Comme le dit la bible, vous nous le devez. Comme vous êtes bon, vous aurez pitié et procurerez des oursins à Iliana et vous achèterez ainsi votre salut en luttant contre la terreur'.

Cette défense à outrance, a-critique et a priori de tout geste du gouvernement israélien est terriblement dangereuse parce qu'elle fournit un alibi puissant aux tentations antisémites. Elle entretient la confusion de ce qui appartient aux juifs n'importe où dans le monde et ce qui appartient aux juifs israéliens. Pire encore, cette attitude extrême fait confondre ce qui relève de la responsabilité du gouvernement israélien et ce qui est de la responsabilité des citoyens juifs d'Israël. Or, bien des juifs, en Israël et ailleurs, désapprouvent ouvertement la politique d'Israël par rapport aux Palestiniens. C'est le cas des communautés juives d'opposants qui se sont constituées dans l'opposition, comme par exemple Jews against Zionism, Jews for Justice for Palestinians, et bien d'autres ²⁶.

La réponse à ce discours est la constitution et le développement d'un large front d'opposition à la politique israélienne, des actions ou campagnes, comme le boycott, qui soient articulées entre elles, ce qui passe obligatoirement par

²² "Wiesenthal Center slams Norway's Israel boycott", uk.f250.mail.yahoo.com/ym/, 28-12-2005.

²³ https://www.synapsenow.com/synapse/homepage/view.cfm?edit_id=47&website=israelfacts.org

²⁴ "For if the Gentiles have been blessed by the Jews in Spiritual Things, It is their Duty to Bless the Jews in Material Things" Romans 15:27

²⁵ Le texte du *Nouveau Testament ; Epître aux Romains*, 15:26, 27 est évidemment tout autre (mais bien obscur!): "15:26 Car la Macédoine et l'Achaïe ont bien voulu s'imposer une contribution en faveur des pauvres parmi les saints de Jérusalem. 15:27 Elles l'ont bien voulu, et elles le leur devaient; car si les païens ont eu part à leurs avantages spirituels, ils doivent aussi les assister dans les choses temporelles." (trad. Louis Segond).

²⁶ Une liste exhaustive peut être trouvée sur perso.wanadoo.fr/mluttgens/jaz.htm.

des contacts entre groupes militants de l'intérieur-palestiniens et israéliens - et groupes de solidarité au niveau international. Or les contacts avec les opposants israéliens, en Suisse au moins, ont jusqu'ici été par trop peu développés.

C.1.3. Les colonies dans les Territoires Occupés

L'Article 49 de la quatrième Convention de Genève, relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre (entrée en vigueur le 21 octobre 1950), déclare:

"Les transferts forcés, en masse ou individuels, ainsi que les déportations de personnes protégées hors du territoire occupé dans le territoire de la Puissance occupante ou dans celui de tout autre Etat, occupé ou non, sont interdits, quel qu'en soit le motif."

Mais surtout, le même article interdit à la Puissance occupante de

"procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle."²⁷

Soulignons, à ce sujet, que le gouvernement et la droite israélienne parlent de territoires 'contestés', et non 'occupés' et que, par cette argutie juridique, Israël nie que la quatrième convention de Genève s'applique à la Cisjordanie, à la Bande de Gaza et à Jérusalem Est.

Cette pirouette n'a jamais été acceptée par la communauté internationale. En effet, le Conseil économique et social des Nations Unies, dans une décision du 8 avril 2003, rappelle

"les résolutions du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et de la Commission des droits de l'homme concernant l'applicabilité de la quatrième Convention de Genève au territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est."²⁸

Cela n'a pas empêché le gouvernement israélien d'y créer des centaines de colonies d'occupation; la nécessité de protéger ces colonies justifiant dès lors les 'mesures de sécurités' qui font de la vie quotidienne en Palestine un calvaire.²⁹

Il ne faut pas oublier, dans ce contexte, que Jérusalem Est a été arbitrairement 'annexée' par Israël, alors qu'elle était en dehors de la frontière israélienne de 1967 et que c'est également ce qui s'est passé avec les Hauteurs du Golan, alors qu'elles se situent à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de la Syrie. Aucun gouvernement n'a

²⁷ www.icrc.org/dih.nsf/

²⁸ E/CN.4/2003/L.12, 8 avril 2003.

²⁹ Dans son *Rapport aux Nations Unies* : 'Mission dans les Territoires palestiniens occupés', 2004, J.Ziegler fait un constat accablant sur la situation alimentaire dans les Territoires occupés. Voir : www.reseauvoltairE.net.

reconnu ces 'annexions', mais Israël ne semble nullement s'en soucier, et les 'vins du Golan' trônent dans nos supermarchés sous le label 'made in Israël'.

C.1.4. La construction du mur

L'impunité dont le gouvernement israélien semble jouir n'a jamais été aussi manifeste que par rapport à la construction du mur qui, sous prétexte de protéger Israël contre le terrorisme palestinien, pénètre profondément dans les Territoires Occupés, et annexe, de facto, une partie significative de la Cisjordanie. Pourtant la Cour internationale de justice de La Haye (CIJ) a clairement établi, le 9 juillet 2004, que sa construction était illégale et que ses effets étaient dramatiques ³⁰. Citons certains des passages essentiels de ce texte:

"Au total, de l'avis de la Cour, la construction du mur et le régime qui lui est associé entravent la liberté de circulation des habitants du territoire palestinien occupé (à l'exception des ressortissants israéliens et assimilés). (...) Ils entravent également l'exercice par les intéressés des droits au travail, à la santé, à l'éducation et à un niveau de vie suffisant tels que proclamés par le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant." (§ 134)

"Israël a en conséquence l'obligation de cesser immédiatement les travaux d'édification du mur qu'il est en train de construire dans le territoire palestinien occupé, y compris à l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem-Est. (...) La cessation de ces violations implique le démantèlement immédiat des portions de cet ouvrage situées dans le territoire palestinien occupé, y compris à l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem-Est." (§ 151)

Le gouvernement israélien a ignoré la décision de la Cour internationale, alors même que cette instance avait précisé que le problème du mur n'était pas de la seule compétence d'Israël et de la Palestine:

"La Cour n'estime pas que la question qui fait l'objet de la requête de l'Assemblée générale puisse être considérée seulement comme une question bilatérale entre Israël et la Palestine. Compte tenu des pouvoirs et responsabilités de l'Organisation des Nations Unies en matière de paix et de ~~la~~ sécurité internationales, la Cour est d'avis que la construction du mur doit être regardée comme intéressant directement l'Organisation des Nations Unies." (§ 49)

³⁰ 'Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans les territoires palestiniens occupés'. CIJ, *Rôle général* no.131, 9 juillet 2004.

La question du mur concerne donc le gouvernement suisse, de même que l'ensemble des gouvernements des pays membres de l'ONU :

"Tous les Etats sont dans l'obligation de ne pas reconnaître la situation illicite découlant de la construction du mur et de ne pas prêter aide ou assistance au maintien de la situation créée par cette construction; tous les Etats parties à la quatrième convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949, ont en outre l'obligation, dans le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international, de faire respecter par Israël le droit international humanitaire incorporé dans cette convention." (§ 163)

Dans le cas particulier de la construction du mur - qui se poursuit - il serait donc du devoir du gouvernement suisse de faire pression sur Israël, par tous les moyens permis par le droit et la pratique internationale, c'est-à-dire entre autres par l'instauration de sanctions économiques et commerciales touchant les intérêts d'Israël en Suisse.

Mais puisque le gouvernement suisse manque ouvertement à ce devoir, soit parce qu'il veut éviter de s'aliéner les puissances économiques et/ou politiques, soit parce qu'il cède à des groupes de pression, il incombe aux citoyens de prendre la relève, en utilisant toute forme de pression qui puisse être efficace, pour rappeler au gouvernement suisse et au gouvernement israélien leurs obligations internationales.

C.1.5. 'Reconnaître Israël' ? quel Israël ? dans quelles frontières ?

Une des caractéristiques des déclarations officielles israéliennes est leur inconsistance logique. L'exemple le plus frappant de cette incohérence se manifeste par l'exigence imposée au Hamas, de 'reconnaître Israël', alors que les différents gouvernements israéliens n'ont 'reconnu' aucun droit, ni à la population, ni aux organisations palestiniennes. Ainsi :

- aucune forme du 'droit au retour' pour les réfugiés palestiniens n'a jamais été 'reconnue';
- on a nié à Arafat et à l'Autorité Palestinienne le statut d' 'interlocuteurs valables' (mais il n'y en avait pas d'autre...);
- les dernières élections démocratiques dans les Territoires Occupés ont été déclarées non valides ; elles n'ont donc pas été 'reconnues' et, une fois de plus, ne proposent pas un 'interlocuteur valable'...

Deux questions se posent :

- Quels sont les droits que le gouvernement d'Israël 'reconnait' aux palestiniens ?

- De 'quel Israël' demande-t-on la 'reconnaissance' ? Comment peut-on demander de 'reconnaître' un Etat en expansion continuelle et incontrôlable, dont les frontières sont élastiques et décidées unilatéralement ?

On comprend la légitimité de ces interrogations quand on entend les propos tenus par le premier ministre Ehud Olmert dans l'interview donnée à la chaîne de télévision israélienne Channel 2, le 6 janvier 2006:

"Nous nous dirigeons vers la définition d'une frontière permanente pour l'Etat d'Israël. Nous garderons les colonies les plus importantes".

Et il ajoute, à propos de la frontière avec la Jordanie:

"Il est impossible d'abandonner tout contrôle sur la frontière orientale d'Israël." ³¹

Une information plus détaillée est donnée par le site Internet du *Monde Diplomatique*:

" 'Nous nous regrouperons dans les grands blocs de colonies et préserverons l'unité de Jérusalem. Maale Adumim, Gush Etzion et Ariel feront partie de l'Etat d'Israël' a déclaré Olmert, sans s'émouvoir du faux pas diplomatique que constitue l'annonce de telles violations de la Feuille de Route. Maale Adumim, Gush Etzion et Ariel sont de grosses colonies israéliennes en Cisjordanie - qui pénètrent jusqu'à 20 kilomètres à l'intérieur des zones palestiniennes." ³²

(Maale Adumim est une énorme colonie de peuplement d'environ 30'000 colons, située à l'est de Jérusalem. Par sa taille et sa proximité de Jérusalem-Est, elle vise à l'encercler et à l'empêcher définitivement de fonctionner comme la capitale de la Palestine. Gush Etzion est un bloc de colonies de 20'000 habitants, au sud de Jérusalem ; et Ariel une énorme colonie d'environ 20'000 colons, située au sud ouest de Naplouse, près de Salfit.)

C.1.6. 'Abandonner la violence'

Préalablement à toute négociation, Israël, les Etats-Unis, l'opinion internationale - à l'unisson - exigent des organisations palestiniennes qu'elles renoncent à la violence. Ceci serait de bon aloi si la condition était réciproque. Que dire de cette exigence dans un contexte où les 'assassinats ciblés' et les massacres perpétrés par l'armée israélienne se

³¹ *International Herald Tribune*, 7-2-2006: G.Myre: 'Olmert wants to set Israel's borders'.

³² www.en.monde-diplomatique.fr/article3129.html

multiplient ? L'incohérence de ces traitements différents, est rendue possible par l'impunité générale dont jouit la politique israélienne, ainsi que par la décision des gouvernements et des média occidentaux d'être aveugles aux agissements d'Israël.

C.1.6.1. Abandonner la violence ... Les assassinats ciblés et les massacres

En 2002, le Jerusalem Center for public affairs présentait l'un des nombreux 'assassinats ciblés' autorisés par le gouvernement israélien ³³ :

"Salah Shehada, l'un des fondateurs de l'aile militaire du Hamas et l'une des personnes les plus recherchées par Israël, a été tué mardi matin par un missile lancé par un avion israélien contre sa maison à Gaza City. Au moins 11 personnes, dont plusieurs enfants, semblent avoir été tués par l'explosion. (...) Le premier ministre Sharon a déclaré au Cabinet israélien: 'Cette action est un de nos plus grands succès. (...) Naturellement, Israël n'a aucun intérêt à frapper des civils et il est toujours regrettable quand des civils sont touchés'."

Le 13 septembre 2003, le premier ministre israélien Ehud Olmert menaçait explicitement Arafat, affirmant qu'il "n'a plus aucun rôle à jouer", envisageant son expulsion (de Ramallah), ou son assassinat: "Pour moi, d'un point de vue moral, il n'y aurait aucune différence avec l'élimination d'autres personnes coupables d'actes terroristes." ³⁴

Et cela continue:

"Le cycle d'effusion de sang s'est intensifié: des hélicoptères israéliens ont effectué dix 'assassinats ciblés' (les media les appellent simplement 'liquidations') en réponse à la blessure d'un enfant israélien par une roquette Qassam." ³⁵

Il est évident que les 'assassinats ciblés' et autres massacres de civils sont des procédés qui se situent au delà de toute procédure judiciaire et de toute possibilité de défense, et qui violent toute norme juridique nationale ou internationale. Les victimes sont régulièrement définies par l'armée israélienne comme 'suspectes' d'actes terroristes; c'est donc sur la seule base d'une 'suspicion' que les responsables de l'armée et du gouvernement israélien condamnent à mort un 'suspect'.

Ces actions criminelles, comme en témoigne les mouvements d'opposition, sont souvent un prétexte pour de purs et simples massacres d'innocents civils:

³³ *Daily Alert* (revue destinée aux organisations juives étasuniennes), 23.7.2002; www.jcpa.org

³⁴ 'Israeli won't rule out killing Arafat'. *International Herald Tribune*, 14 septembre 2003.

³⁵ The Other Israel-Billboard, 11-2-2006.

"L'armée israélienne continue ses attaques brutales contre des civils, y compris des enfants, des femmes et des vieillards. Dans la seule journée d'aujourd'hui [9-6-2006], au moins 12 personnes ont été tuées alors qu'elles étaient assises sur une plage [à Gaza] et des douzaines ont été blessées. (...) Amir Peretz, [l'actuel ministre de la défense], un 'homme de paix' et leader de la classe ouvrière conduit une attaque sans pitié contre des civils palestiniens et commet des crimes de guerre qui n'ont rien à envier à ceux de son prédécesseur, Mufaz." ³⁶

Ajoutons que l'armée israélienne a ensuite nié être à l'origine de ce massacre, mais que le Ministère de la guerre n'a pas accepté la proposition de création d'une commission indépendante d'enquête sur l'événement !

L'impunité rend cynique. En effet, les 'assassinats ciblés', pour illégaux et inhumains qu'il soient, n'ont pas empêché Olmert de déclarer récemment: "L'armée israélienne est l'organisme militaire le plus moral au monde; il n'y a jamais eu aucune politique d'attaque contre les civils, et il n'y en a toujours pas." ³⁷

Comme l'a noté Nigel Parry, les faits contredisent les discours:

"Aujourd'hui [13-6-2006], nous constatons l'amplitude du mensonge d'Olmert, face à une nouvelle attaque israélienne à Gaza, en plein jour. Des témoins ont raconté qu'un avion israélien a lancé un missile contre une camionnette, sur une route très fréquentée. Des civils ont accouru pour aider les passagers, deux membres du Jihad Islamique, et alors l'avion a lancé un deuxième missile dans la foule. Onze personnes ont été tuées, dont neuf civils, et au moins 30 personnes ont été blessées. Parmi les morts, deux médecins et deux enfants." ³⁸

La question des assassinats ciblés mériterait une analyse approfondie, permettant une dénonciation forte et étayée des aberrations juridiques en jeu. On peut consulter à ce sujet le texte et le site Internet suivants:

- PCATI (The Public Committee Against Torture in Israel) and LAW (The Palestinian Society for the Protection of Human Rights and the Environment): 'The Assassination Policy of the State of Israel, November 2000 - January 2002'. May 2002 (Part 1: Facts and statistics; Part 2: Legal analysis) ³⁹ ;

- electronicintifada.net/bytopic/146.shtml.

³⁶ Gush Shalom, 10-6-2006.

³⁷ Remarques faites au début de la réunion hebdomadaire du cabinet israélien et communiquées par le porte-parole du gouvernement, 11 juin 2006.

³⁸ Nigel Parry, sur The Electronic Intifada, 13-6-2006.

³⁹ electronicintifada.net/bytopic/146.shtml.

C.1.6.2. Abandonner la violence ... La destruction des maisons dans les Territoires Occupés

Les raisons données par l'armée israélienne ou par le gouvernement israélien lorsqu'ils ordonnent la destruction d'une maison, à Jérusalem Est ou dans les Territoires Occupés, sont diverses. Il peut s'agir - ces cas sont nombreux - de la maison d'habitation de la famille d'un militant palestinien, souvent identifiée après un attentat suicide, d'une maison expropriée pour des 'raisons de sécurité' ou parce qu'elle est située dans une zone 'd'intérêt militaire', ou d'une maison qui ne respecte pas 'les lois et règlements sur la construction'. En fait, dans plusieurs cas, en particulier à Hebron, des maisons ont été détruites simplement pour permettre l'extension d'une colonie d'occupation.

Le Comité israélien contre la démolition des maisons (ICAHD) organise la résistance contre ces pratiques, avec l'appui de militants israéliens et palestiniens. Parmi ses initiatives actuelles : la reconstruction de maisons démolies, par des équipes comprenant des israéliens, des palestiniens et des volontaires internationalistes. Son site Internet ⁴⁰ est une précieuse source d'information sur les démolitions et les actions de résistance. Jeff Halper, coordinateur de l'ICAHD s'exprime ainsi :

"A cause des destructions tragiques et des actes de violences des derniers mois, il est extrêmement important pour nous, israéliens, palestiniens et internationalistes pacifistes, de dire clairement 'NON' à la continuation de l'occupation et de la politique de répression. Reconstruire les maisons palestiniennes, démolies sur ordre judiciaire ou sous un prétexte sécuritaire, constitue une réponse appropriée. (...) Depuis 1967, Israël a démolit environ 12'000 maisons palestiniennes, en laissant environ 70'000 personnes sans abri et traumatisées. (...) Nous ne pouvons pas reconstruire assez de maisons pour alléger les souffrances des victimes. En réalité, nous ne pouvons même pas être sûrs que les maisons ne seront pas démolies à nouveau. Mais nous pouvons faire entendre notre voix." ⁴¹

C.1.6.3. Abandonner la violence ... La destruction du réacteur irakien, les menaces contre l'Iran

Le gouvernement israélien est convaincu de son droit à l'impunité, non seulement par rapport à ses actions antérieures, mais également par rapport à des actions futures, programmées et ouvertement annoncées, même quand elles violent de façon manifeste le droit international.

⁴⁰ The Israeli Committee Against House Demolitions, www.icahd.org/eng.

⁴¹ www.icahd.org/eng, déclaration du 15-6-2006.

Le 7 juin 1981, 14 avions israéliens ont bombardé le réacteur nucléaire irakien en construction à Osiraq. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a condamné cette attaque et décidé que "l'Irak a le droit d'être indemnisé pour les destructions subies" ⁴². Naturellement, le gouvernement israélien de l'époque, avec Menahem Begin comme premier ministre, a souverainement ignoré la condamnation et la demande d'indemniser l'Irak.

Autre exemple: la menace récente de détruire les infrastructures du 'nucléaire iranien'. En décembre 2005, le ministre israélien de la défense, Shaoul Mofaz, a déclaré qu'Israël "doit préparer une solution autre que diplomatique pour empêcher l'avancement du programme nucléaire de Téhéran" ⁴³. Dans le contexte actuel, une façon amicale de se proposer pour la 'sale besogne' à la place du grand frère allié, le gouvernement étasunien !

L'actuelle guerre du Liban et ses suites est un exemple de plus.

C.2. Des organisations palestiniennes appellent au boycott

" Israël boycotte le droit international et les droits de l'homme - Nous boycottons Israël! "

Depuis longtemps, plusieurs organisations palestiniennes invitent les organisations de solidarité avec le peuple palestinien à mettre sur pied des actions de boycott des intérêts israéliens:

Le 28 août 2002, le Centre de Ressource BADIL a lancé un "Appel des organisations de la Société civile palestinienne", signé par 16 organisations, dont la Fédération générale des syndicats palestiniens (GFTUP), le Réseau d'ONG palestiniennes (PNGO) et l'Union des comités palestiniens de soutien médical (UPMRC).

Cet appel à boycotter Israël pour imposer le respect et l'application du Droit international, des Droits de l'homme, et des Résolutions de l'ONU (E/52/2002) a été longtemps ignoré, sinon occulté, par la plupart des organisations européennes de solidarité avec la Palestine. Jusqu'à ce que, le 9 juillet 2005, 171 organisations palestiniennes le reprennent à leur compte et que BADIL le propose à nouveau ⁴⁴ :

"Nous, représentants de la Société Civile Palestinienne, invitons les organisations des sociétés civiles internationales et les gens de conscience du monde entier, à imposer de larges boycotts et à mettre en application des initiatives de retrait d'investissement contre Israël, telles que celles qui ont été appliquées à l'Afrique du Sud à l'époque de l'Apartheid.

⁴² Conseil de sécurité des Nations Unies, Résolution 487, 19 juin 1981.

⁴³ "Israël n'exclut plus l'option militaire contre le nucléaire iranien". *Le Temps*, 12 décembre 2005.

⁴⁴ www.badil.org/Boycott-Statement.htm. Badil est un Centre de ressources pour les palestiniens et les réfugiés; l'Appel est signé par 171 organisations, associations de réfugiés et syndicats palestiniens.

Nous faisons appel à vous pour faire pression sur vos États respectifs afin qu'ils appliquent des embargos et des sanctions contre Israël."

Ce nouvel appel a été mieux écouté et forme la base de la réflexion actuelle sur les thèmes 'Boycott', 'Désinvestissement' et 'Sanctions', réunis dans la campagne BDS ⁴⁵.

Récemment, Mazim Qumsiyeh, un des fondateurs de l'organisation Al-Awda, a publié un article "invitant la communauté internationale à boycotter Israël pour faire cesser le régime d'apartheid envers les Palestiniens" ⁴⁶. Il relie les 'actions punitives non violentes' de type boycott à la nécessité de dénoncer, en même temps, le projet des Etats-Unis de dominer le Moyen Orient à travers leur appui à Israël.

C.3. Le camp de la paix en Israël a pris position pour diverses formes de boycott

Divers types d'appels au boycott émanent des organisations du camp de la paix en Israël.

Ainsi, en 2003, MATZPUN a lancé un appel au boycott généralisé des produits israéliens ⁴⁷:

"Les auteurs de cet appel sont des citoyens israéliens et des juifs d'autres nationalités dont les familles ont été victimes de racisme et de génocide au cours des générations passées, et qui estiment qu'ils ne peuvent pas garder le silence. En 1948, l'Etat d'Israël a dépossédé les Palestiniens de leurs terres, les a expulsés par centaines de milliers de leurs maisons vers des camps de réfugiés et les a empêchés de réintégrer leurs foyers à la fin de la guerre. Ce même Etat prive maintenant les victimes de 1948 des ressources élémentaires dans leurs camps de réfugiés ainsi que dans les villes et les villages qui leur restent. (...) Nous faisons appel à la communauté mondiale pour organiser un boycott des produits industriels et agricoles importés d'Israël, ainsi que du tourisme de loisirs, dans l'espoir que cette action aboutisse à un résultat positif, tout comme le boycott de l'Afrique du Sud a permis de combattre l'apartheid. Ce boycott devrait rester en vigueur aussi longtemps qu'Israël contrôlera tout ou partie des territoires occupés en 1967. (...) Nous appelons tous ceux qui recevront cet appel, sans distinction d'origine ou de nationalité, à commencer immédiatement à appliquer le boycott à titre personnel, à s'assurer que le public soit informé de cette action (...) en expliquant pourquoi ils refusent d'acheter des produits israéliens, pourquoi ils évitent de se rendre en vacances en Israël (...)" ⁴⁸.

⁴⁵ www.bds-info.ch/fr/; www.bds-palestine.net; contact@bds-info.ch

⁴⁶ Mazim Qumsiyeh. *Lutte contre l'apartheid, Boycottez Israël*, <http://www.voltairenet.org/article134696.html>

⁴⁷ www.matzpun.com (en hébreu: matzpun = la conscience). Le 4 juin 2005, l'Appel avait déjà reçu 924 signatures.

⁴⁸ www.matzpun.com/FrenchAppealText.html

D'autres organisations israéliennes appellent à des formes de boycott plus prudentes et plus ciblées: le boycott des produits des colonies d'occupation (déjà lancé depuis des années par GUSH SHALOM à l'intérieur d'Israël); le boycott des sociétés israéliennes et étrangères qui collaborent avec la politique d'occupation; ou encore le désinvestissement de fonds liés au capital israélien ou à des structures financières complices.

C'est ce que fait le Comité israélien contre la démolition des maisons palestiniennes (ICAHD), dans son appel du 27 janvier 2005⁴⁹. Sous le titre "Sanctions contre l'occupation israélienne: le temps est venu", l'ICAHD définit le concept 'boycott, désinvestissement et sanctions' (BDS) comme :

"un moyen puissant, non-violent et populaire de résister à l'occupation"

[Le comité] "appelle la communauté internationale - gouvernements, syndicats, communauté universitaire, communautés religieuses et société civile dans son ensemble - à dénoncer la politique d'occupation d'Israël et à tout mettre en oeuvre pour que cette tragédie prenne fin au plus vite."

[et précise, à juste titre] "les sanctions économiques contre Israël ne sont pas demandées contre Israël *per se*, mais contre Israël jusqu'à ce que cesse l'occupation".

Mais concrètement, les propositions de l'ICAHD ne visent que les sociétés qui participent à la construction des colonies et qui profitent de l'occupation; quant à leur appel au boycott, il concerne exclusivement les produits en provenance des colonies. Or, la concrétisation de cet objectif ciblé, dans le cadre d'une campagne BDS organisée au niveau international, pose problème. Etant donné la politique de fraude qu'Israël utilise pour exporter les produits des colonies d'occupation, il s'avère impossible, notamment en Suisse, de discriminer ces produits de ceux qui proviennent de l'intérieur des frontières d'Israël, reconnues internationalement. Cela fait qu'un boycott ciblé n'est pas applicable. Ce point sera développé sous D.1.

En dépit de cette limite, l'appel aux sanctions de l'ICAHD, que nous reproduisons dans l'Annexe 3, se fonde sur des arguments que nous considérons comme essentiels pour la campagne de boycott. Sensibiliser l'opinion publique et susciter l'action nécessitent en effet, de notre part, une argumentation claire et fondée, qui permette la réflexion :

⁴⁹ Voir Annexe 4 ou www.icahd.org; contact: info@icahd.org.

"Le fait même de lancer une telle campagne augmente la conscience non seulement de l'injustice, mais des principes que cette injustice viole (...). Et puisque la campagne appelant aux sanctions doit être acceptée par la communauté internationale pour réussir, elle requiert discussion et dialogue."

D. Boycott des produits des colonies d'occupation ou boycott généralisé de tous les produits israéliens?

La prise de position très claire des premiers intéressés, les Palestiniens, qui sont les premières victimes de la politique du gouvernement israélien, de même que les appels de ceux parmi les israéliens qui gardent une vision lucide et humaine du conflit, confortent nos arguments en faveur du boycott.

Pour que cesse l'impunité du gouvernement israélien face à ses violations réitérées de la légalité internationale, il s'agit d'exercer toutes les pressions possibles (diplomatiques et économiques) sur Israël. Cela suppose la généralisation des pratiques de boycott par le biais de larges campagnes d'information et le développement d'un ample mouvement d'opinion condamnant la politique du gouvernement israélien.

Les formes d'actions et les initiatives possibles de boycott de la politique israélienne peuvent être multiples. Il serait important qu'elles soient coordonnées dans un cadre commun: boycott individuel de la part de chaque citoyen concerné; campagnes d'information; pression sur les milieux économiques pour qu'ils cessent tout rapport avec leurs correspondants israéliens; en Suisse, pression sur le gouvernement pour qu'il demande la suspension de l'accord de libre échange de l'AELE avec Israël et pour qu'il bloque toute collaboration militaire avec le gouvernement israélien, etc.

En Suisse, par des appels au boycott des produits exportés par Israël chez nous, nous désirons créer un fort mouvement d'opinion publique condamnant la politique du gouvernement israélien envers les Palestiniens. Il s'agit donc d'inviter les citoyens à agir de façon personnelle, dans un engagement quotidien qui mette en évidence comment 'la politique' commence par les actions de tous les jours. C'est ce soutien populaire qui permettra au mouvement de solidarité d'exiger du gouvernement suisse qu'il exerce toutes les pressions possibles (diplomatiques et économiques) pour que le gouvernement israélien soit sanctionné pour ses violations réitérées de la légalité internationale, et pour qu'il respecte les clauses de la quatrième Convention de Genève (dont la Suisse est dépositaire) et le verdict de la CIJ de la Haye concernant le mur.

Une réflexion s'impose, par rapport au type de boycott à entreprendre et au sens d'une telle initiative. Sur ce point, il faut préciser que le secteur agricole n'occupe que 4% de la force de travail en Israël et ne contribue qu'à une petite partie des exportations (600 millions de dollars en 2002)⁵⁰, alors que les produits industriels et les diamants pèsent sur les exportations pour 29 milliards de dollars et les produits informatiques pour environ 10 milliards (2000)⁵¹. On pourrait en déduire que le boycott citoyen des produits agricoles rencontrés sur les étals des marchands n'est qu'un acte symbolique, et déclarer (en paraphrasant le Maire Cleaver, cité à propos des fonds en déshérence): "Nous ne nous faisons pas d'illusion sur la possibilité d'avoir, à partir de la Suisse, un impact sur ce qui se passe en Israël (...). Mais nous ressentons le besoin de faire savoir aux gens qui nous sont proches et à toute notre nation quelle est notre position sur ce problème".

Mais la situation dans les colonies d'occupation est plus complexe. Contrairement à l'économie d'Israël, celle des colonies d'occupation est beaucoup plus dépendante de la production et de l'exportation des produits agricoles et de produits dérivés (même si certaines colonies, en particuliers celles qui sont plus proches de Jérusalem, développent de plus en plus des activités industrielles et de services):

"Le gouvernement israélien estime la valeur des exportations annuelles des colonies vers l'Europe à environ 200 millions de dollars, en fruits, végétaux, fleurs coupées, textiles, cosmétiques et vins. Et quand cette valeur est corrigée pour tenir compte des exportations de produits transformés dans les Territoires Occupés, on en arrive à environ 2 milliards de dollars, ce qui correspond à 20% des exportations totales d'Israël en Europe."⁵²

Cela signifie que le boycott des produits agricoles et des produits dérivés en provenance des colonies d'occupation israéliennes n'est pas qu'un geste symbolique mais une manière très concrète de porter atteinte à leur économie ou, du moins, de ne pas contribuer à leur développement.

En juin 2002, quand nous avons lancé le mouvement à Genève, nous appelions à boycotter les seuls produits des colonies israéliennes dans les Territoires Occupés. Cet appel était motivé par la constatation que ces produits étaient (et sont toujours) exportés en fraude par Israël vers la Suisse et vers la Communauté européenne, avec un traitement douanier privilégié, comme s'ils étaient produits dans les frontières

⁵⁰ Moshe Felber: Israel at 50 – Economic achievements, 2002, www.us-israel.org/js/source/economy.

⁵¹ The Israeli economy in 2000, <http://duns100.dunb.co.il/asp/economy.asp> (on y trouve à présent: The Israeli economy in 2005).

⁵² Peter Langerquist: On settlement trade, Europe doesn't stand tall, 8 April 2003, www.merip.org/mero/mero040803.html.

internationalement reconnues d'Israël. De sorte que l'achat d'un simple pamplemousse prend la forme d'un soutien involontaire à l'économie des colonies d'occupation.

Plusieurs lettres, envoyées aux grands distributeurs de détail Migros et Coop pour demander un contrôle plus rigoureux sur l'origine des denrées alimentaires en provenance d'Israël, n'ont obtenu que des réponses ambiguës et dilatoires. Interpellée, Micheline Calmy-Rey cheffe du Département fédéral des Affaires étrangères a répondu : "Un dialogue constructif avec le gouvernement israélien serait plus utile [que le recours à des sanctions]" ⁵³. Puis Paul Fivat, du même département, a précisé : "La solution trouvée consiste à indiquer, sur les certificats d'origine accompagnant le produit importé, le lieu exact de production. (...) Il est prévu, en principe, que cet accord soit adopté par le Comité mixte AELE-Israël incessamment et entre en vigueur le 1er avril 2005" ⁵⁴. Mais le 1er avril 2005 est passé, et ces produits sont encore vendus dans nos supermarchés sans aucun contrôle fiable !

Ainsi, deux éléments justifient l'élargissement de notre appel à tous les produits israéliens:

- s'il était possible d'identifier les produits des colonies, leur boycott constituerait une forme parfaitement légitime de réaction à l'illégalité de leur exportation frauduleuse vers la Suisse. Mais, vu la passivité des autorités suisse responsables ⁵⁵, et comme Israël continue à exporter en fraude les produits des colonies sous le label "made in Israel", le boycott sélectif de ces produits n'est pas réalisable;
- notre objectif étant le développement d'une véritable campagne contre la politique israélienne de violation des droits des palestiniens, nous considérons comme parfaitement justifié le lancement d'une campagne pour le boycott généralisé de tous les produits israéliens en vente en Suisse.

Par un boycott généralisé, nous croyons possible, à longue échéance, de modifier l'image d'Israël dans l'opinion publique et d'isoler le gouvernement israélien dans ses relations internationales.

⁵³ Lettre de Mme Calmy-Rey à la Ligue des droits de l'homme, 8 mai 2003.

⁵⁴ Lettre de M.Fivat au 'groupe boycott' de Genève, 7 mars 2005.

⁵⁵ Le 9 août 2004, le SECO déclarait que "Le SECO n'a pas été en condition, jusqu'à maintenant, de distinguer les produits d'Israël de ceux qui proviennent des colonies juives dans les territoires occupés (...) Les autorités douanières israéliennes prennent souvent beaucoup de temps pour répondre et leurs déclarations sont souvent incomplètes ou imprécises." archive.wn.com/2004/08/09/1400/zuricheconomy/

E. Conclusions

A l'objection "pourquoi ne condamnez-vous pas en même temps les violences palestiniennes?", nous répondons:

- Nous condamnons explicitement toute violence aveugle contre des civils, quels qu'en soient les auteurs, étant convaincus qu'elle ne peut engendrer que la terreur et renforcer les haines; ce n'est pas la voie qui mène à la réflexion commune nécessaire à la résolution d'un conflit; rien ne saurait justifier la mort des citoyens où que soit leur résidence. Mais ici, c'est une politique nous dénonçons, et il n'est pas possible de renvoyer dos à dos un Etat qui bénéficie d'une puissance et d'appuis comme Israël et une population assiégée.
- Nous demandons que l'on reconnaisse explicitement que, la plupart du temps, les actions violentes palestiniennes suivent - et non précèdent - les assassinats ciblés et les autres formes de violences perpétrées impunément par les forces armées israéliennes.

Pour conclure : dans le futur, nous aimerions qu'il soit possible d'établir des relations tant avec l'Etat d'Israël qu'avec un Etat palestinien, ou avec un seul Etat où les citoyens pourront vivre en totale égalité de droits, une fois signé un accord dans lequel les deux communautés trouveront satisfaites leurs aspirations légitimes.

Genève, août 2006

Les remarques critiques, les suggestions, l'envoi d'informations nouvelles relatives à ce texte seront reçus avec intérêt et reconnaissance.

En cas de difficulté à trouver un texte cité par nous, n'hésitez pas à nous demander de l'aide.

Anne Gut, Christine Othenin-Girard, Bruno Vitale
anne.gut (at) bluewin.ch,
chri-ot-gi (at) bluewin.ch,
vitalebrul929 (at) yahoo.co.uk

(Annexe 1)

(libre opinion; *Le Courrier*, 23 février 2006)

Un boycott des produits israéliens s'impose

Alors que la communauté internationale demande au Hamas de reconnaître Israël et rénoncer à la violence, l'Etat hébreu élargie ses colonies d'occupation et intensifie ses assassinats ciblés.

L'arme du boycott - forme de participation concrète et non-violente à la vie politique - a été utilisée à plusieurs reprises comme moyen de protestation⁵⁶ contre diverses injustices. Les conditions de vie des palestiniens, toujours plus intolérables après bientôt 60 ans de conflit israélo-palestinien, justifient une campagne de boycott, pour faire pression sur le gouvernement israélien. Mais cette proposition, exprimée périodiquement⁵⁷, se heurte à l'évocation du boycott des juifs allemands par les nazis... C'est pour dépasser cette polémique et ouvrir un réel débat sur ce thème que nous prenons la parole ici, en affirmant que dénoncer la politique d'Israël et les amalgames faciles⁵⁸, n'empêche nullement de s'opposer à l'antisémitisme.

Dans les années 70, le boycott des fruits sud-africains a été largement suivi. Il ne s'agissait pas d'ébranler l'économie sud-africaine, basée sur l'or et les diamants⁵⁹, mais de stimuler la création d'un climat mondial de réprobation pour isoler le gouvernement sud-africain. On peut affirmer aujourd'hui que la modification de l'image de l'Afrique du Sud dans le monde a pesé sur les sanctions qui ont suivi, jusqu'à la fin de l'Apartheid en 1992.⁶⁰

En 1969, le syndicat des travailleurs agricoles (UFWOC) a lancé un appel au boycott national des laitues produites en Californie, comme moyen de pression sur les propriétaires fonciers qui s'opposaient à la syndicalisation des ouvriers. Ce boycott a été suivi dans tout le pays (notamment par les étudiants de plusieurs universités qui refusaient ces laitues dans leurs cafétérias), jusqu'à ce qu'en 1975 les droits syndicaux des ouvriers agricoles soient garantis par loi⁶¹.

⁵⁶ Les organisations israéliennes ou juives ne se privent d'ailleurs pas d'y faire recours. Ainsi, le gouvernement israélien a boycotté la BBC pour protester contre le documentaire *Israel secret war* (www.jta.org/index.asp, 2.7.2003).

⁵⁷ Par exemple dans la lettre de lecteur de Mireille Clavier, *Le Courrier*, 30.11.2005.

⁵⁸ Comme celui que le président romand de la Chambre de commerce Suisse-Israël, Robert Ecuey, se permettait de faire, au lendemain de la conférence de presse appelant au boycott, prétendant que par des: "messages filandreux sur la paix" nous visions "la disparition de l'Etat d'Israël" (*La Tribune de Genève*, 18.6.2003).

⁵⁹ En 1979, les exportations d'or constituaient 61% du total des exportations; les oranges et autres fruits quelques % seulement.

⁶⁰ Pour un parallèle entre le boycott des produits sud-africains et israéliens, voir Jess Handmaker et autres sur le site: electronicintifada.net

⁶¹ www.tejanoahp.org/cesarchavez/cc_dates.html

En 1988, la ville de Kansas City approuve la menace de sanctions contre les banques suisses "responsables de délais importants dans la reconnaissance des fonds en déshérence". Le maire de la ville envoie copie à D. Goldstein, de l'Office des relations publiques de la communauté juive, qui affirme: "En agissant et en retirant ses investissements des banques suisses, Kansas City envoie un message puissant aux suisses et au monde: Jamais plus!" ⁶².

La politique israélienne justifie l'appel au boycott

Une même logique sous-tend les exemples cités : certains droits des citoyens sont violés; les autorités - dont le rôle serait d'intervenir - restent passives; tel secteur de la société civile décide de mettre la partie fautive sous pression, en touchant à son image et à ses intérêts économiques.

Or, dans la politique israélienne, nombreux sont les faits qui justifient l'appel à des sanctions. Notamment la violation de l'Article 49 de la IV^{ème} Convention de Genève, relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, qui interdit à la puissance occupante de "procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle". Le gouvernement israélien parle de territoires "contestés", et non "occupés" et prétend ainsi que cette convention ne s'applique pas aux Territoires occupés. Malgré l'opposition de la communauté internationale ⁶³, il y a installé des centaines de colonies d'occupation; et la protection contre le terrorisme palestinien justifie maintenant des "mesures de sécurité" qui rendent la vie infernale en Palestine ⁶⁴. Le mur, entre autre, pénètre profondément dans les Territoires occupés, et annexe de fait une partie significative de la Cisjordanie.

L'impunité rend cynique

Pourtant le mur a été condamné par la Cour internationale de justice de La Haye (CIJ), qui précise que "Tous les Etats [et donc la Suisse!] sont dans l'obligation de ne pas reconnaître la situation illicite découlant de la construction du mur et de ne pas prêter aide ou assistance au maintien de la situation créée par cette construction; tous les Etats parties à la quatrième convention de Genève (...) ont l'obligation (...) de faire respecter par Israël le droit international humanitaire (§ 163).

En 1981, Israël bombardait le réacteur nucléaire irakien en construction à Osiraq. Or malgré la condamnation du Conseil de sécurité de l'ONU et l'exigence d'indemnisation pour les

⁶² www.jewishsf.com.

⁶³ Le 8.4.2002, le Conseil économique et social de l'ONU rappelle : "les résolutions du Conseil de sécurité, ... concernant l'applicabilité de la IV^{ème} Convention de Genève au territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est." (E/CN.4/2003/L.12, 8.4.2003).

⁶⁴ Voir G.R.Watson: *The Oslo accords; International law and the Israeli-Palestinian Peace agreement*. Oxford: Oxford U.P., 2000.

destructions subies ⁶⁵, le gouvernement israélien de l'époque a souverainement ignoré ces décisions. Et, en décembre 2005, c'est le nucléaire iranien que le ministre de la défense, Shaoul Mofaz, menace de détruire.

Le 13 septembre 2003, le vice-ministre Ehud Olmert menace explicitement Arafat, qui "n'a plus aucun rôle à jouer", et envisage son expulsion (de Ramallah) ou son assassinat: "Pour moi, d'un point de vue moral, il n'y aurait aucune différence avec l'élimination d'autres personnes coupables d'actes terroristes." ⁶⁶

Commentant un des nombreux "assassinats ciblés" autorisés par le gouvernement israélien, celui d'un des fondateurs de l'aile militaire du Hamas, Salah Shehada, au cours duquel au moins 11 personnes semblent avoir été tuées, le premier ministre Sharon déclare au Cabinet israélien: "Cette action est un de nos plus grands succès. (...) Naturellement, Israël n'a aucun intérêt à frapper des civils et il est toujours regrettable que des civils soient touchés." ⁶⁷.

Des organismes palestiniens et le camp de la paix en Israël ont pris position

En juillet 2005, 171 organisations palestiniennes ⁶⁸ reprennent à leur compte un appel lancé en 2002, demandant "de larges initiatives de boycott et de désinvestissement envers Israël", de "exercer des pressions sur les gouvernements, pour qu'ils imposent des embargos et des sanctions contre Israël."

En Israël, en 2003, Matzpun lance un Appel ⁶⁹ au boycott au nom afin de citoyens israéliens et de juifs d'autres nationalités dont les familles ont été victimes de racisme et de génocide: "Ce boycott devrait rester en vigueur aussi longtemps qu'Israël contrôlera tout ou partie des territoires occupés en 1967".

Face aux violations réitérées de la légalité internationale par le gouvernement israélien, il s'agit d'exercer toutes les pressions possibles, diplomatiques et économiques. Diverses formes de boycott peuvent être efficaces: boycott individuel; pression sur les milieux économiques pour qu'ils cessent tout rapport avec leurs correspondants israéliens; pression sur les gouvernements pour que des sanctions soient appliquées.

En Suisse, seules des activités limitées de boycott ont eu lieu jusqu'ici (Bâle, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich ⁷⁰). Voir

⁶⁵ Conseil de sécurité des Nations Unies, *Résolution 487*, 19.6.1981.

⁶⁶ 'Israeli won't rule out killing Arafat'. *International Herald Tribune*, 14.9.2003.

⁶⁷ *Daily Alert*, 23.7.2002; www.jcpa.org

⁶⁸ www.badil.org/Boycott-Statement.htm

⁶⁹ www.matzpun.com. Au 4.6.2005, l'Appel avait déjà reçu 924 signatures.

⁷⁰ S.Besson: "La guerre israélo-palestinienne s'étend jusque dans les supermarchés suisses". *Le Temps*, 20.11.2002.

le dossier préparé pour la conférence de presse tenue à Berne le 17 juin 2003⁷¹ et les réactions des média suisses⁷².

A Genève, nos premiers appels au boycott ciblaient spécifiquement les produits provenant des colonies d'occupation, exportés en fraude par Israël avec un traitement douanier privilégié (dû à l'accord de libre échange de l'AELE⁷³ avec Israël). Et Micheline Calmy-Rey de réagir: "un dialogue constructif avec le gouvernement israélien serait plus utile [que le recours à des sanctions]"⁷⁴. Pourtant, malgré les tractatives visant un contrôle plus rigoureux de l'origine des denrées alimentaires provenant d'Israël, et l'accord pris par le Comité mixte AELE-Israël (visant l'indication du "lieu exact de production") qui devait entrer en vigueur le 1 avril 2005⁷⁵, ces produits sont encore vendus dans nos supermarchés en février 2006⁷⁶.

Précisons que le secteur agricole pèse peu dans les exportations d'Israël (600 millions de dollars en 2002)⁷⁷, qui sont principalement composées de produits industriels et de services⁷⁸. Mais l'économie de la plupart des colonies est très dépendante de la production et de l'exportation de produits agricoles et dérivés⁷⁹: "Le gouvernement d'Israël estime la valeur de leurs exportations annuelles vers l'Europe à environ 200 millions de dollars, en fruits, végétaux, fleurs coupées, textiles, cosmétiques et vins. [Et surtout] quand cette valeur est corrigée pour tenir compte des exportations de produits dérivés, on en arrive à environ 2 milliards de dollars, ce qui signifie presque 20% des exportations totales d'Israël vers l'Europe."⁸⁰ Le boycott des produits agricoles et dérivés provenant des colonies d'occupation n'est donc pas qu'un geste symbolique.

Deux éléments justifient l'élargissement de l'appel au boycott: d'une part le boycott sélectif des produits des colonies n'est pas réalisable s'ils sont exportés sous le label "made in Israel"; d'autre part, notre but étant le développement d'une véritable campagne contre la politique israélienne de violation des droits des palestiniens, un boycott généralisé se justifie.

A l'objection "pourquoi ne condamnez-vous pas en même temps la violence palestinienne?", nous répondons qu'elle ne peut que renforcer les haines, et nous condamnons explicitement toute violence aveugle contre des civils. Mais nous sommes conscients que, souvent, les actions violentes palestiniennes suivent - et ne précèdent pas - les assassinats ciblés et autres formes de

⁷¹ Voir www.css-romande.ch, où on trouvera des documents relatifs aux activités de solidarité avec la Palestine.

⁷² En Suisse romande, voir *La Tribune de Genève*, *le Courrier*, *24 Heures* et *La Liberté* du 18.6.2003.

⁷³ Accord entre les Etats de l'AELE et Israël, 1.7.1993.

⁷⁴ Lettre de Mme Calmy-Rey à la Ligue des droits de l'homme, 8.5.2003.

⁷⁵ Lettre de M. Fivat du DFAE au "groupe boycott" de Genève, 7.3.2005.

⁷⁶ Le 9.8.2004, nous lisons: "Le SECO n'a pas été en condition, jusqu'à maintenant, de distinguer les produits d'Israël de ceux provenant des colonies juives dans les territoires occupés.", archive.wn.com/2004/08/09/1400/zuricheconomy/

⁷⁷ Moshe Felber: Israel at 50 - Economic achievements, 2002, www.us-israel.org/jsource/economy

⁷⁸ Pour un total de 39 milliards de dollars en 2000. *The Israeli economy in 2000*, duns100.dundb.co.il/economy.html

⁷⁹ Même si dans certaines colonies on note de plus en plus d'activités industrielles.

⁸⁰ Peter Langerquist: *On settlement trade, Europe doesn't stand tall*, 8-4-2003, www.merip.org/mero/mero040803.html

violences perpétrées impunément par les forces armées israéliennes.

Nous faisons appel à toutes les personnes intéressées à exprimer civilement leur accord ou désaccord avec notre position, et/ou à participer à des actions de boycott, à prendre contact avec nous.

Anne Gut, Christine Othenin-Girard, Bruno Vitale
membres du *groupe boycott* d'UrgencePalestine-Genève

(Annexe 2)

Cessons de tergiverser, il faut boycotter Israël, tout de suite!

Virginia Tilley

(traduit par Marcel Charbonnier et révisé par Fausto Giudice;
original anglais: www.counterpunch.org/tilley08052006.html)

Le temps est enfin venu ! Oui : après d'interminables années d'arguties internes, de confusion et de tergiversations, il est plus que temps de lancer un boycott international de grande ampleur contre Israël. Cela fait, bien entendu, des décennies qu'abondaient les bonnes raisons de boycotter Israël, comme en attestent un ensemble d'initiatives en cours.

Mais, aujourd'hui, les crimes de guerre perpétrés par Israël sont tellement choquants, l'extrémisme de cet État est tellement évident, les souffrances sont si grandes, l'ONU est tellement impuissante et la nécessité, pour la communauté internationale, de contenir les débordements d'Israël est si urgente et si impérieuse que le temps de passer à une action planétaire est mûr.

Un mouvement coordonné de désinvestissement, de sanctions et de boycotts contre Israël doit se mettre en place, afin de contenir non seulement les actes et les crimes agressifs d'Israël à l'encontre du droit humanitaire, mais aussi, comme en Afrique du Sud, contre leur logique raciste fondatrice - cette logique raciste fondatrice qui a généré le problème palestinien, et qui continue à l'entretenir dans la non-résolution.

Le deuxième de ces deux objectifs d'une campagne de boycottage, que j'ai évoqués plus haut, est, en réalité, le premier par ordre d'importance.

Les appels au boycott invoquent depuis longtemps certains crimes spécifiques : les attaques continuelles d'Israël contre des civils palestiniens ; son dédain primesautier pour les vies de Palestiniens "accidentellement" anéanties et ses assassinats ciblés et autres bombardements ; sa destruction délibérée de l'économie et du niveau de vie palestiniens ; ses annexions et ses démembrements continuels de territoires palestiniens ; ses tortures de prisonniers ; son mépris pour les résolutions de l'ONU (et, d'une manière générale la légalité internationale) ; son refus de permettre aux réfugiés palestiniens de rentrer dans leur patrie.

Mais le boycott ne saurait se limiter à prendre pour cibles ces seules pratiques : ce qu'il doit prendre pour cible, au premier chef, c'est leur source idéologique.

La véritable offense vis-à-vis de la communauté internationale, c'est la motivation raciste de ces exactions qui violent les valeurs fondamentales et les normes propres à l'ordre mondial découlant de la Seconde guerre mondiale. Cette idéologie raciste n'est ni subtile, ni absconse.

M. Olmert, en personne, a asséné, en martelant du pied son podium, l'affirmation d'on ne sait trop quelle "menace démographique", à laquelle Israël serait confronté : il s'agit de la "menace" que de trop nombreux non-juifs ne deviennent un jour - quelle horreur ! - citoyens d'Israël.

Telle est la "menace démographique" qui, dans la doctrine israélienne, justifie l'encerclement de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, pour en faire des prisons à ciel ouvert renfermant des millions de personnes dont le seul crime est de ne pas être juives.

C'est cette "menace démographique", et non la sécurité (M. Olmert a lui-même mis les points sur les "i"), qui requiert cet horrible Mur afin de séparer la population arabe de la population juive, aujourd'hui juxtaposées dans un paysage fragmenté - deux populations qui risqueraient, sans cela, (horresco referens.) de se mélanger

"La menace démographique » est l'expression la plus exécrationnellement raciste à continuer à être ouvertement formulée dans le discours international. Elle continue à être mystérieusement tolérée par une communauté internationale médusée. Mais on ne saurait la tolérer plus longtemps.

C'est la hantise qu'avaient dès l'origine les sionistes de cette "menace démographique" qui fut à l'origine de l'expulsion de la population indigène arabe de la Palestine en 1947 et 1948 ; c'est elle qui a généré et entretenu l'occupation israélienne de la Cisjordanie et de la bande de Gaza ; c'est elle qui inspire les terribles violations des droits de l'homme perpétrées par Israël contre les Palestiniens ; c'est elle qui dégénère en graves conflits régionaux, comme l'invasion du Liban en 1982 [qui donna naissance au Hezbollah], et c'est toujours et encore elle qui continue à présider au militarisme d'Israël et à sa nature de pays agresseur.

Ce racisme officiel et affiché, ainsi que la violence qui lui est inhérente, rejettent Israël dans la catégorie des pays parias, dont l'Afrique du Sud était naguère l'emblème.

Dans ces deux pays, c'est la logique nationaliste raciste qui causait les souffrances et l'humiliation des populations autochtones.

C'est aussi elle qui débordait, déstabilisant les régions avoisinantes (pleines à ras bord de « menaces démographiques »), conduisant l'un comme l'autre de ces deux régimes à des agressions cruelles et totalement aveugles.

Sous l'emprise d'un sentiment de victimitude éternelle, ils invoquent (invoquaient, dans le cas de l'Afrique du Sud.) on ne sait trop quelle autorité morale pour écraser des hordes indigènes censées sur le point de menacent d'engloutir la nation afrikaner / juive et la civilisation blanche / occidentale, que ces régimes se figurent si noblement incarner.

Une population blanche contrite, en Afrique du Sud, a fini par renoncer à cette lubie. Israël, quant à lui, persiste à s'y raccrocher. Son obsession vient de l'amener à pulvériser le Liban, dans sa tentative d'éliminer le Hezbollah, et peut-être aussi, afin de paver la voie en vue d'une attaque contre l'Iran. Les offres de paix provenant de la totalité du monde arabe sont mises au rebut, tels autant de déchets.

Encore une fois, le Moyen-Orient est plongé dans le chaos et les tribulations, parce qu'une existence normale - faite de paix et de démocratie pleine et entière - est anathème pour un régime qui se doit de considérer et traiter ses voisins comme une menace existentielle, à seule fin de justifier l'exclusivisme entretenant sa nature ethnique / raciale, ainsi que ses annexions de territoires appartenant à autrui.

Pourquoi cette doctrine raciste outrageante a-t-elle pu survivre aussi longtemps, en étant - cerise sur le gâteau - récompensée chaque année par des milliards de dollars d'aides usaméricaines?

Les raisons, nous les connaissons.

Pour de bien trop nombreux Occidentaux, le caractère juif de l'État d'Israël se conjugue avec le legs de l'Holocauste, et la confluence des deux semble justifier l'affirmation d'Israël, selon laquelle cet État serait menacé à chaque instant d'anéantissement. S'ajoute à cela le fait que des préjugés judéo-chrétiens profondément ancrés, contre l'Islam, diabolisent les victimes - majoritairement musulmanes - d'Israël.

Les préjugés racistes européens envers les Arabes (les indigènes, à la peau hâlée) rendent pour ainsi dire leur dépossession matérielle "moins grave", sur le plan humain, aux yeux des Européens.

Les visions chrétiennes naïves de la "Terre sainte" banalisent on ne sait trop légitimité juive sur les paysages bibliques. Les notions chrétiennes évangélistes idiotes d'Enlèvement [en anglais : Rapture, ravissement au sens premier du terme] et de Fin des temps font de la gouvernance juive la condition sine qua non du retour du Messie et du début de l'ultime final qui est

censé s'ensuivre [et peu importe si, selon ces prophéties de pacotille repoussantes, les juifs sont appelés à griller, dans la suite des événements].

Il faut raccrocher au clou, au plus vite, toutes ces notions aberrantes et tous ces préjugés, qui ne font que rendre totalement confuse l'action internationale.

La logique brutale inhérente à l'image de soi distordue et aux doctrines racistes d'Israël est exprimée par la réalité brutale actuelle, d'une manière qui ne laisse place à aucune ambiguïté : le paysage lunaire composé par les décombres de villages libanais naguère charmants ; un million de personnes tentant désespérément de survivre aux bombardements aériens israéliens, trimballant leurs enfants et en poussant les fauteuils à roulettes de leurs grands-parents handicapés sur des routes grivelées de cratères de bombes ; les corps désarticulés et inertes d'enfants retirés des fondations réduites en poussière d'immeubles effondrés - telle est la réalité de la doctrine nationale d'Israël, tel est le résultat direct de sa vision raciste du monde.

Cette idéologie met en danger toute l'humanité : il faut y mettre un terme !

Mise en place d'une campagne

Il y a eu beaucoup de débats autour de l'organisation d'une campagne de boycott. Mais, jusqu'ici, cela n'a pas fait bouger grand monde, si ce n'est quelques petits groupes enthousiastes, mais relativement isolés.

Les efforts ont buté sur les questions épineuses habituelles : un boycott est-il une obligation morale, afin de rejeter les violations israéliennes des droits de l'homme, ou bien cela ne risque-t-il pas d'empêcher une interaction vitale avec certains forums israéliens, ou encore une défense du droit internationale basée sur des principes ne doit-elle pas être avant tout tempérée par des appels (vains) à l'"équilibre" ?

En particulier, un débat récent a tourné en eau de boudin à propos d'un appel en vue d'un boycott universitaire. On peut comprendre certaines préoccupations, dans ce domaine, même si elles sont plutôt à courte vue.

Les universités offrent en effet des connexions et des espaces en vue de collaborations, de débats et de nouvelles pistes de réflexion. Sans ces forums et les échanges intellectuels qu'ils permettent, disent certains, l'action en vue d'un futur différend pourrait être obérée. Ce point de vue peut être défendu.

Mais cet argument a explosé en même temps que les villages du Sud Liban, les universités israéliennes ayant approuvé la guerre actuelle à l'unanimité.

Comme n'a cessé de le répéter Ilan Pappé : non, les universités israéliennes ne sont pas des forums permettant une pensée éclairée. Ce sont les creusets où est assurée la reproduction de la logique et des pratiques racistes sionistes, qui surveillent et filtrent les idées considérées orthodoxes.

Les universités israéliennes produisent les juristes qui défendent le régime d'occupation et font fonctionner ses "tribunaux" bidons ; ce sont elles, qui forment les planificateurs et ingénieurs civils qui dessinent et construisent les colonies illégales en territoire palestinien, les économistes et les financiers qui montent et mettent en ouvre les prêts qui financent ces colonies, les géologues qui facilitent la confiscation des nappes phréatiques palestiniennes, les médecins qui soignent les Palestiniens victimes de tortures afin qu'on puisse les torturer à nouveau, les historiens et les sociologues qui justifient une société nationale, tout en perpétuant les mensonges officiels entourant son propre passé et, enfin, les poètes, les dramaturges et les romanciers, qui composent l'ouvre nationale glorifiant et justifiant moralement tout ça [au plan interne, tout du moins].

Ceux d'entre nous qui ont rencontré des universitaires israéliens, dans des universités israéliennes, ont constaté que la majorité d'entre eux, y compris des libéraux bien intentionnés, opéraient au sein d'une bulle de fictions auto-réalisatrices, étrange et unique en son genre.

La plupart d'entre eux ne connaissaient strictement rien de la vie, de la culture ou du vécu des Palestiniens.

Ils savent étonnamment peu de choses au sujet de l'occupation et de ses réalités, sous lesquelles ploient les Palestiniens, juste de l'autre côté des collines.

Ils avaient absorbé des notions simplistes à base d'"Arafat-voulant-éliminer-Israël", de " Hamas-terroriste", d'" Abbas-affable-et-bien-élevé-lui-au-moins".

Dans cet univers illusoire, totalement coupé du monde et baroque, il se dit des choses absolument insensées au sujet de facteurs inexistantes et d'événements fictionnels.

Tenter de tirer quelque chose de cohérent de leurs présupposés serait tout aussi inutile que de parler du Moyen-Orient avec les néocons de l'administration Bush, qui vivent, eux aussi, dans une bulle étrange d'ignorance et de fantasmagories. Mis à part quelques âmes courageuses et assiégées, c'est ça, le milieu universitaire israélien.

Il ne changera pas tant qu'il ne sera pas obligé de changer, c'est-à-dire jusqu'au moment où les conditions de son auto-reproduction ne seront plus assurées et où son auto-intoxication sera devenue par trop patente.

Le seul objectif vraiment important : changer les mentalités

Les universités israéliennes exemplifient le monde-bulle dans lequel évolue la population juive dans son ensemble. Or, il faut le savoir : personne ne quitte sa bulle de gaîté de cour.

En Afrique du Sud, les Afrikaners se sont accrochés à leur propre bulle - leurs mythes auto-absolvants à propos de l'histoire, de la civilisation et de la race - jusqu'à ce qu'ils soient contraints, par les sanctions internationales et l'effondrement de leur économie nationale, à revisiter ces mythes.

Leur réticence à le faire, bien qu'incontestablement raciste, n'était pas purement vicieuse. Beaucoup d'Afrikaners très gentils et bien intentionnés avaient, simplement, du mal à croire qu'ils devaient repenser de fond en comble des idées qui leur avaient été présentées comme des données naturelles, et qui avaient façonné la réalité dans laquelle ils vivaient. [Une merveilleuse amie afrikaner, à ce propos, a gardé de sa vie dans l'Afrique du Sud de l'apartheid l'impression qu'elle vivait dans *The Truman Show*, un film dans lequel un homme grandit, sans le savoir, au milieu d'un show télévisé, mis en scène dans un monde artificiel sous cloche, évoquant avec réalisme une petite ville].

Mais leur réalité s'étant effondrée, du jour au lendemain, plus aucun d'entre eux n'aurait admis d'avoir cru en cette réalité fantasmatique, ou d'y avoir adhéré en quoi que ce soit !.

La vision sioniste du monde est un système encore plus complexe : tous les détails historiques et géographiques y sont mobilisés, afin de créer un monde totalement mythique, dans lequel les juifs ont des droits légitimes sur les terres et où les Palestiniens n'en ont aucun.

Il s'agit là d'une reconstruction entièrement artificielle, analogue à ces cartes hébraïsées dessinées avec grand soin par le mouvement sioniste dans les années 1930 afin d'effacer l'ancien paysage arabe et d'y substituer des toponymes hébreux d'inspiration biblique.

Par ailleurs, cette vision du monde est particulièrement coriace. Les « nouveaux historiens » (israéliens) ont dénoncé le narratif historique national affectueux portant sur les guerres de 1948 et 1967, en démontrant qu'il s'agit en réalité d'un

tombereau de mensonges. Mais les mêmes fictions continuent à être reproduites par les services de l'Etat israélien afin de garantir aux Israéliens et aux juifs de la diaspora leur innocence et la légitimité de leur cause.

Dans leur écrasante majorité, les Israéliens continuent par conséquent à se sentir très à l'aise dans leur Truman Show, et ils voient même dans toute pression ou critique externe une confirmation de sa véridicité !

Est-il besoin d'une preuve supplémentaire du succès accablant de cette campagne de propagande, quand on constate le soutien apporté par les juifs israéliens à l'agression actuelle, apocalyptique, contre le Liban - un soutien qui est le reflet de leur sincère conviction que la superpuissance nucléaire qu'est Israël est véritablement menacée par une formation de guérilla tout au plus capable de balancer quelques misérables roquettes katyushas par-dessus la frontière ?

Cette persuasion, qui sidère les observateurs, est tout à la fois désarmante et instructive.

Pour amener des gens enfoncés dans ce genre de vision du monde à repenser leurs notions fondamentales, leurs mythes fondateurs et leur véritable intérêt, deux types d'efforts sont nécessaires :

(1) il faut une pression externe sérieuse : dans le cas d'espèce, un boycott total qui sape la capacité d'Israël à maintenir le niveau de vie escompté par ses citoyens et ses entreprises - un niveau de vie qu'ils associent à l'image qu'ils ont d'eux mêmes, en tant que pourvoyeurs de progrès ; et

(2) il faut s'engager d'une manière claire et sans faille à atteindre un objectif, grâce au boycott, lequel objectif ne saurait être - en Israël tout comme en Afrique du Sud - autre chose qu'une égalité, une dignité, une sécurité et un bien-être pleins et entiers pour toutes les personnes vivant dans le pays, y compris les Palestiniens, dont la culture ancestrale a levé dans ces contrées, et la population juive, qui a édifié une société nationale dans ces mêmes contrées.

La combinaison des deux est fondamentale. Rien d'autre ne fonctionnera jamais. La diplomatie, les menaces, les supplications, le « processus de paix », les médiations : tout ça demeurera sans effet, tant que la pression extérieure n'amènera pas la totalité de la population juive d'Israël à entreprendre la tâche très ardue consistant à repenser son univers. Cette pression requiert toutes les variétés de boycotts, de sanctions et de désinvestissements possibles et imaginables, dans le monde entier. [L'intellectuel sud-africain Steven Friedman a fait observer avec, un grain de sel, que la seule manière de faire tomber un régime de colonialisme de peuplement solidement établi consiste à le contraindre à choisir

entre les profits et son identité : "A tous les coups", dit-il, "ce sont les profits qui gagnent !"]

La Campagne de Boycott d'Outspan, la marque d'oranges sud-africaines, lancée aux Pays-Bas en 1970, a été une réussite exemplaire : dix ans plus tard, on ne trouvait plus aucune de ces "oranges sanguines" en vente aux Pays-Bas

Quelles sont les cibles prioritaires ?

Heureusement, grâce à l'expérience acquise en Afrique du Sud, nous savons comment aller de l'avant, et les stratégies ne manquent pas. Les méthodes de base d'une campagne internationale de boycott sont connues.

Tout d'abord, chaque personne mobilisée travaille dans son entourage immédiat.

On peut ainsi exhorter la faculté et l'université où l'on travaille à désinvestir leurs placements financiers éventuels dans des entreprises investissant en Israël.

On peut faire la même chose dans son syndicat, dans son club, dans son lieu de culte.

On peut boycotter toute rencontre sportive à laquelle participerait une équipe israélienne invitée, et entrer en contact avec ses organisateurs pour en obtenir l'exclusion.

On peut cesser de participer, et d'assister, à toutes les manifestations culturelles israéliennes : films, pièces de théâtre, concerts, expositions.

On peut éviter de collaborer avec des collègues israéliens dans sa spécialité, sauf en matière de militantisme anti-raciste.

On peut s'abstenir d'inviter tout universitaire ou tout écrivain israélien à participer à une quelconque conférence ou recherche, ne pas assister à leurs tables rondes, ni acheter leurs bouquins, à moins qu'il ne s'agisse d'ouvrages directement consacrés au militantisme anti-raciste.

On peut s'abstenir d'aller en Israël, sauf pour y participer au militantisme anti-raciste.

On s'abstenir d'acheter des produits "made in Israel" et commencer à regarder attentivement les étiquettes des bouteilles d'huile d'olive, des oranges, des vêtements.

Dire autour de soi ce que l'on est en train de faire, et expliquer pour quelles raisons. Créer des groupes de discussions un peu partout, et expliquer pourquoi.

Pour trouver des idées et des alliés, il est utile d'interroger le moteur de recherche Google, sur Internet, pour prendre connaissance des campagnes de "boycott d'Israël" et de "sanctions contre Israël" qui poussent comme des champignons après l'ondée, actuellement, un peu partout dans le monde.

Il faut connaître ces alliés, comme par exemple les principales églises, dont il faut parler autour de soi des positions qu'elles prennent. Pour trouver encore plus d'idées, il est recommandé de lire l'histoire du boycott contre l'Afrique du Sud.

Un seul État, oui, mais de quel type ?

Ensuite, il convient de ne pas se laisser embobiner par les alternatives sionistes libérales, qui condamnent tout boycott et lui préfèrent le "dialogue". Or, une des rares conclusions que l'on puisse tirer du demi-siècle écoulé, **c'est précisément qu'en l'absence de boycott, le dialogue ne mène nulle part.**

Ne pas tomber non plus dans le panneau de l'argumentation sioniste de gauche, selon laquelle Israël accordera un premier État aux Palestiniens pour peu qu'ils fassent ceci ou ne fassent pas cela.

Israël est d'ores et déjà la seule puissance souveraine en Palestine : les quelques morceaux qui seraient concédés aux Palestiniens ne permettront jamais de constituer un État viable.

La question qui se pose aujourd'hui n'est plus celle de savoir s'il doit y avoir un État unique ou non : c'est celle de savoir de quel type d'État unique il s'agirait. Aussi difficile soit-elle à atteindre et réaliser, et aussi effrayante qu'en soit la perspective pour les Israéliens juifs, la seule solution, équitable et durable, c'est une démocratie totale.

Troisièmement, il faut se préparer à affronter l'opposition au boycott, qui sera bien plus forte, bien plus vicieuse et bien plus dangereuse que l'opposition au boycott de l'Afrique du Sud. Lisez et réunissez des arguments factuels solides et démontrables. Soutenez-vous mutuellement de manière publique, contre les inévitables accusations d'antisémitisme. Et soutenez vos médias contre ces mêmes accusations.

Ecrivez aux médias d'information et expliquez simplement qui sont, en réalité, les membres des "équipes médiatiques d'Israël".

Le plus gros du militantisme pro-israélien utilise directement des documents provenant des services de propagande (destinée à l'étranger) du gouvernement israélien. Pointez les projecteurs sur cette réalité.

Faites équipe, afin de contrer les pressions des pro-Israéliens sur les journaux, les stations de radio, et les débats télévisés consacrés à l'actualité.

Ne les laissez pas s'emparer de la maîtrise du débat public, ni l'intimider. En insistant lourdement (et cela doit être sincère) sur le fait que l'objectif est la pleine égalité en dignité et en droits pour tous les habitants d'Israël - Palestine, dont notamment les sept millions de citoyens juifs - démolissez leurs accusations spécieuses de prétendu antisémitisme.

Enfin, restez fidèlement attachés aux principes qui président à la mission de boycott.

Ne tolérez pas le moindre relent d'antisémitisme dans votre groupe ou votre association. Il y a nécessairement des racistes anti-juifs qui rôdent dans les parages, et ils sont attirés par ce type de campagne comme des cafards.

Ils ne feraient que distraire et absorber votre énergie, tout en sapant, dégradant et détruisant le mouvement de boycott. Certains d'entre eux sont des comparses des sionistes, qui savent très bien ce qu'ils font.

Si vous n'arrivez pas à les faire changer d'avis (et n'y consacrez pas un temps excessif, parce qu'ils vont se servir de vos efforts pour vous faire perdre votre temps et gaspiller votre énergie), dénoncez-les, chassez-les, ignorez-les, n'ayez aucun commerce avec eux.

Ces gens sont les ennemis d'un avenir de paix, et certainement pas ses alliés. Ils sont une partie du problème, et ils ne sauraient en aucun cas en représenter la solution.

Il faut boycotter l'Hégémonie

C'est aussi le moment ou jamais de faire monter la pression internationale contre le complice usaméricain, aussi. Il est impossible, aujourd'hui, d'exercer un boycott effectif à l'encontre des USA, car leurs produits sont bien trop omniprésents dans nos existences.

Mais il est facile de lancer très rapidement un boycott de produits usaméricains emblématiques, ce qui ne manquera pas d'interloquer les principales firmes de ce pays.

Il est particulièrement facile de boycotter des produits de grande consommation connus partout dans le monde, comme Coca-Cola, MacDonald's, Burger King, et KFC, dont l'action a entraîné des pressions anti-démocratiques sur les gouvernements pratiquement du monde entier [à travers ses pratiques monopolistiques repoussantes, Coca-Cola joue un sale rôle dans les pays en voie de développement, quoi qu'il en soit].

Vous pensez que cela vous privera de manière insupportable, que vous ne sauriez vous passer de ces produits ? Consommez autre chose, à la place, pendant un certain temps : est-ce là un sacrifice insupportable, quand on voit ce que subit le peuple libanais ?

Et pensez à tous les produits locaux que vous allez soutenir en les achetant (et à la belle santé que vous allez retrouver en cessant de consommer des saletés !).

Aux USA, l'impact de mesures de ce type risque sans doute d'être minime. Mais en Afrique, en Amérique latine, en Europe, dans les pays arabes et musulmans, le boycott de ces marques célèbres peut atteindre une envergure nationale et l'impact sur les profits des multinationales concernées peut être absolument énorme.

Ne sous-estimez jamais le pouvoir qu'ont les trusts usaméricains sur la détermination de la politique extérieure usaméricaine. Ils représentent d'ailleurs la seule force qui s'y emploie en permanence.

Mais toujours - toujours - souvenez-vous de l'objectif et de la perspective. La colère et la haine suscitées par la débâcle libanaise doivent être canalisées non pas en direction de représailles ou d'une vengeance, mais vers une action dotée de principes.

La lutte armée contre l'occupation reste légitime et, correctement utilisée (c'est-à-dire en s'abstenant de tuer des civils), elle reste un outil crucial.

Mais l'objectif de tous ces efforts, dès le lâchage du moindre timbre-poste, doit être de garantir la sécurité à tout un chacun, en vue de l'édification d'un nouveau futur pacifique. Il est extrêmement difficile, au cour de notre outrage moral, de ne pas nous avilir moralement.

Ce défi, toutefois, est bien connu des campagnes pour les droits de l'homme, tout comme il est familier des adeptes des trois grandes religions monothéistes. C'est ce que l'Islam appelle le "grand jihâd" : le combat du coeur.

Ce grand jihâd doit demeurer le flambeau qui nous guidera dans cette action, à laquelle nous nous devons de tous participer.

L'auteur est professeur de science politique et membre de l'Association pour un seul État démocratique en Palestine-Israël. Citoyenne usaméricaine travaillant actuellement en Afrique du Sud, elle est l'auteur de l'ouvrage : The One-State Solution: A Breakthrough for Peace in the Israeli-Palestinian Deadlock [La Solution à un seul Etat : une brèche vers la paix

dans le point mort israélo-palestinien] (University of Michigan Press and Manchester University Press, 2005.

Original : CounterPunch, 5 août 2006

Traduit de l'anglais par Marcel Charbonnier, membre de Tlaxcala, le réseau de traducteurs pour la diversité linguistique (www.tlaxcala.es). Cette traduction est en Copyleft.

- Divestment from companies that profit from involvement in the Occupation. In this vein ICAHD supports initiatives like that of the Presbyterian Church of the US which targets companies contributing materially to the Occupation and certainly the campaign against Caterpillar whose bulldozers demolish thousands of Palestinian homes;
- Boycott of settlement products and of companies that provide housing to the settlements or which play a major role in perpetuating the Occupation; and
- Holding individuals, be they policy-makers, military personnel carrying out orders or others, personally accountable for human rights violations, including trial before international courts and bans on travel to other countries.

ICAHD calls on the international community - governments, trade unions, university communities, faith-based organizations as well as the broad civil society - to do all that is possible to hold Israel accountable for its Occupation policies and actions, thereby hastening the end of this tragedy. While we also call on the Palestinian Authority to adhere to human rights conventions, our support for selective sanctions against Israel's Occupation policies focuses properly on Israel which alone has the power to end the Occupation and is alone the violator of international law regarding the responsibilities of an Occupying Power.

SANCTIONS AGAINST THE ISRAELI OCCUPATION: RATIONALE

"If apartheid ended, so can the occupation. But the moral force and international pressure will have to be just as determined. The current divestment effort is the first, though certainly not the only, necessary move in that direction." -- Bishop Desmond Tutu

You can't have it both ways. You can't complain about violence on the part of the Palestinians and yet reject effective non-violent measures against the Occupation that support their right to self-determination, such as economic sanctions. You can't condemn the victims of Occupation for employing terrorism while, by opposing divestment, thereby sheltering the Occupying Power that employs State Terror. You can't end the isolation and suffering of people living under Occupation while permitting the Occupying Power to carry on its life among the nations unencumbered and normally, by withholding a boycott of its economic and cultural products.

The Case For Sanctions

Sanctions, divestment and boycotts are absolutely legitimate means at everyone's disposal for effectively opposing injustice. As penalties, protest, pressure and resistance to policies that violate fundamental human rights, international law and UN resolutions, they are directed at ending a *situation* of intolerable conflict, suffering and moral wrong-doing, *not* against a particular people or country. When the injustice ends, the sanctions end.

Sanctions, divestment and boycotts represent powerful international responses that arise not only from opposition to an intolerable situation, but also to the complicity of every person in the international civil society that does nothing to resolve it. Because they are rooted in human rights, international law and the will of the international community, and because they are supremely non-violent responses to injustice, sanctions carry a potent moral force. A campaign of sanctions, even if it proves impossible to actually implement them, mobilizes what has been called "the politics of shame." No country wants to be cast as a major violator of human rights. Precisely because it is so difficult to enforce international humanitarian law, holding up its oppressive policy for all to see is often the only way of pressuring it to cease its oppressive policies. The moral and political condemnation conveyed by a campaign for sanctions and the international isolation it threatens sends a powerful, unmistakable message to the perpetrator: cease your unjust policies or suffer the consequences.

Rather than punishment, a campaign of sanctions rests upon the notion of accountability. A country threatened by sanctions stands in violation of the very principles underlying the international community as articulated in human rights covenants, international humanitarian law and UN resolutions. If we go by Amnesty's annual report, virtually every country could be "called on the carpet" for their human rights violations. A campaign of sanctions constitutes an extraordinary step, however. It is invoked when injustice and suffering have become so routinized, so institutionalized, so pervasive, so resistant to normal international diplomacy or pressures, that their very continuation compromises the very validity of the international system and the moral standing of its members, countries, corporations and citizens alike. And it targets the strong parties. The very basis of a call for sanctions is that the targeted country has the ability to end the intolerable situation. A campaign of sanctions embodies a fundamental principle of the international system: that each country must be held accountable for its policies and actions in light of accepted international norms. The message to all countries must be: Participation in the international community depends upon conformity to the "rules of the game."

Campaigns of sanctions are in essence educative, and that is part of their power. Since the reasons for taking such drastic action must be explicit, weighty and compelling, it forces those calling for sanctions to make a strong case for them. The very act of initiating such a campaign, then, raises awareness not only of the injustice itself, but of the principles it violates, thus strengthening the understanding of the international system itself. And since a campaign of sanctions must be accepted by the international community in order to succeed, it necessitates discussion and dialogue. The considerations behind the demand for sanctions are made transparent, and the targeted country given an opportunity to present its case. The likelihood, then, is that a campaign of sanctions initiated by civil society will express broad-based international consensus if it is to take hold.

Again, at issue is a serious violation of international law and norms. Just as in a case of an individual caught breaking the law, what is in question is what acts have been done, not *who* the country or the individual is. To paraphrase Jefferson, who spoke of "a government of laws, not men," here we are speaking of "an international system of laws and not only countries that do whatever they want." Thus, when the violations end, the sanctions cease and the country in question rejoins the international community.

The Case for Sanctions Against Israel

In line with the principles just discussed, economic sanctions against Israel are not invoked against Israel *per se*, but against Israel *until the Occupation ends*. With this proviso it is Israel's policy of occupation that is targeted, its status as an Occupying Power, not Israel itself. When South Africa ended its system of apartheid, sanctions ceased and it fully rejoined the international community. When apartheid ended, so did the boycott of its sports teams, one of the most potent measures employed to impress on the South African government its international isolation. The divestment campaign currently directed against Caterpillar has gained considerable momentum among the international public, effectively educating people about Israel's policy of demolishing Palestinian homes. It has generated calls for other sanctions, such as the Presbyterian Church's initiative to divest from companies profiting from the Occupation. The European Parliament has also called for trade sanctions on Israel given Israel's violation of the "Association Agreements" that prohibit the sale of settlement products under the "Made in Israel" label. The American Congress should take similar steps, since Israel's use of American weapons against civilian populations violates the human rights provisions of the Arms Control Exports Act. The boycott of California grapes in the 1960s played a key role in gaining employment rights for migrant workers. The current boycott of settlement products is

intended to express moral opposition to the very presence of settlements while making it economically and politically difficult for Israel to maintain them.

Once it builds momentum, there is probably no more effective means for civil society to effectively pursue justice than a campaign of sanctions. Its power derives less from its economic impact - although, with time, that too can be decisive - than from the moral outrage that impels it. Sanctions themselves seriously affected the South African economy. Following massive protests inside South Africa and escalating international pressure in mid-1984, some 200 US companies and more than 60 British ones withdrew from the country and international lenders cut off Pretoria's access to foreign capital. US Congressional pressure played a crucial role as well, an element totally lacking *vis-à-vis* the Israel-Palestine conflict, which makes the possibility of actually imposing sanctions on Israel that more difficult. In 1986 Congress - *with a Republican-controlled Senate* - passed the Comprehensive Anti-Apartheid Act over the Reagan's veto. The Act banned new US investment in South Africa, sales to the police and military and new bank loans.

Although the Act was not strictly enforced by the Reagan and Bush Administrations, although European governments found ways of quietly doing business with Pretoria (while Israel, by the way, was helping South African businesses by-pass sanctions by peddling their products in the US and Europe under a "Made in Israel" label, as well as by continued involvement in military development in South Africa, including nuclear; Hunter 1986), it did generate a climate - moral and economic - that made it increasingly difficult to maintain business-as-usual with the apartheid regime. The moral dimension led to a delegitimization of the very apartheid system that left no room for "reform." Carried over to Israel's Occupation, the moral element in a larger political condemnation of Israel's policies could delegitimize the Occupation to the point where only its complete end is acceptable. A campaign of sanctions which highlights the moral unacceptability of Israel's Occupation could have a great impact, eventually impelling governments to impose economic sanctions while creating a climate difficult for businesses (beginning with Caterpillar) to continue function.

It is not only the political unacceptability of Israel's Occupation which makes the call for sanction urgent and obligatory, it is the massive violations of Palestinian human rights, of international law and of numerous UN resolutions that the Occupation entails. If Israel as the Occupying Power is not held accountable for the intolerable situation within its ability, indeed, within its *responsibility* to end, the entire international system of justice is rendered meaningless and empty. And that is what makes the Occupation an international issue. If Israel succeeds in defying the Fourth Geneva Convention and making its Occupation permanent, if an entire

population is literally locked behind walls and its right of self-determination trampled, then the ability of human rights to win out over an international order founded on power politics and militarism is jeopardized. We all have a stake in ending the Occupation; the implications of occupation actually prevailing and a new apartheid regime emerging are chilling. Since the Palestinians do not have the power to shake off the Occupation on their own and the Israelis will not, only international pressure will effectively achieve a just peace. A campaign of sanctions represents one of the most efficacious measures.

ICAHD'S Position on Sanctions

In principle ICAHD supports the use of sanctions against countries engaged in egregious violations of human rights and international law, including the use of moral and economic pressures to end Israel's Occupation. An effective approach to sanctions operates on different levels, however, and requires a number of strategic considerations as to its scope and focus.

First, the generic term "sanctions" actually includes three main types of economic and moral pressure:

(1) *Sanctions*, defined overall as "penalties, specified or in the form of moral pressure, applied against a country guilty of egregious violations of human rights, international law and UN resolutions, intended to bring that country back into compliance with international norms." Since they must be imposed by governments, regional associations (such as the EU or SEAC) or the UN, the power to actually apply sanctions falls outside of civil society. Nevertheless, governments can be prodded in that direction - and the "prodding" itself constitutes an important form of conscious-raising and moral pressure.

(2) *Divestment*, the withdrawal of investments in companies doing business with the offending country or directly involved in violating human rights and international law;

(3) *Boycott*, the voluntary refraining from purchasing the products of the offending country or allowing its companies, institutions, representatives or even professionals from participating in international intercourse.

Now sanctions, divestment and boycott can be applied either totally or selectively, the decision involving a strategic mix of efficacy and moral stance. In the most successful case of sanctions, apartheid South Africa, the call was for total sanctions, since the entire system was considered illegitimate. In the case of Israel and the Occupation, it is the Occupation which is considered illegitimate, illegal and immoral, not Israel *per se*. Although there are those who would argue that a Zionist Israel whose ongoing policy is to displace Palestinians from the country or confine them to reservations is, indeed, as

illegitimate as apartheid, this is a position from which it would be difficult to generate mass support. Most advocates of a just peace - including the Israeli peace movement, ICAHD included - support Israel's right as a recognized member state in the UN to rejoin the international community when the Occupation truly ends and a just peace is attained. Since governments must be induced to impose sanctions, on a purely pragmatic level it is difficult to imagine the international community, with the US at its head, actually agreeing to blanket sanctions.

More do-able would be a campaign for selective sanctions. This could be no less principled and focused than a call for total sanctions, but it targets Israel's Occupation rather than Israel itself. A campaign of selective sanctions can be effective if the choice of targets is strategic: refusing to sell arms to Israel that would be used to perpetuate the Occupation, especially in attacks on civilian populations, for example, or banning Israeli sports teams from competing in international tournaments, especially potent in the South African case. (Israel is currently the European basketball champion and is scheduled to play in the World Cup of football/soccer). These and other selected measures could have a great impact upon Israel, as well as the ability to mobilize international opposition to the Occupation. Yet, with strong civil society advocacy, they also have a reasonable chance, over time, of being adopted.

ICAHD, then, supports in principle a multi-tiered campaign of sanctions against Israel *until the Occupation ends*. We believe that a selective campaign is most effective and we would incorporate into that campaigns that other organizations have already launched. At this stage, ICAHD supports:

- **Sanctions:** Sales or transfer of arms to Israel conditional upon their use in ways that do not perpetuate the Occupation or violate human rights and international humanitarian law, violations that would end if governments enforced existing laws and regulations regarding the use of weapons in contravention of human rights. Rather than adopting new policies of sanctions, ICAHD calls on the governments of North America, Europe and Asia to stop selling arms to Israel that are used in perpetuating the Occupation in accordance with their own laws prohibiting sales of weapons to countries engaged in serious human rights violations. No new policy of sanctions has to be adopted; the existing laws prohibiting such sales must simply be enforced. In addition existing international law must be applied against Israel for using its weapons illegally: against civilian populations, for example, or in campaigns of extra-judicial executions, to name but two. Sanctions that comprise implementation of international and domestic laws should include a ban on purchasing Israeli weapons as well.

ICAHD is currently investigating Israel's involvement in the world's arms trade, including weapons development, joint production and coordinated sales with other countries. We believe this is a hidden element that underlies the broad support Israeli receives from governments, including those outwardly critical of its occupation policies. We hope that advocates for a just peace will use our information to expose their own country's complicity in policies that perpetuate the Occupation. We also call on activist groups to investigate and publicize the forms of aid their country - and especially the US - is giving Israel. Components of that aid that support occupation or settlement, whether military, technological or economic, should be opposed. We also call on Jewish communities to oppose the use of their donations to Israel - to the Jewish National Fund, for instance, or to the United Jewish Appeal, Israel Bonds and other channels of funding - in the Occupied Territories.

- Trade sanctions on Israel due to its violation of the "Association Agreements" it has signed with the European Union that prohibit the sale of settlement products under the "Made in Israel" label, as well as for violations of their human rights provisions.
- Divestment in companies that profit from involvement in the Occupation. Here ICAHD supports the initiative of the Presbyterian Church of the US to divest in "multinational corporations that provide products or services to...the Israeli police or military to support and maintain the occupation,...that have established facilities or operations on occupied land,...that provide services or products for the establishment, expansion or maintenance of Israeli settlements,...that provide products or services to Israeli or Palestinian organizations/groups that support or facilitate violent acts against innocent civilians,...that provide products or services that support or facilitate the construction of the Separation Barrier." We certainly support the campaign against Caterpillar whose bulldozers demolish thousands of Palestinian homes.

We join with the Jewish Voice for Peace in the US whose statement in support of the Presbyterians says in part:

At JVP, we fully support selective divestment from companies that profit from Israel's occupation of the West Bank, Gaza, and East Jerusalem. This includes American companies like Caterpillar who profit from the wholesale destruction of Palestinian homes and orchards. It also includes Israeli companies who depend on settlements for materials or labor or who produce military equipment used to violate Palestinian human rights.

We believe that general divestment from Israel is an unwise strategy at this time. We believe that economic measures targeted specifically at the occupation and the Israeli military complex that sustains it are much more likely to produce results. However, we absolutely reject the accusation that general divestment or boycott campaigns are inherently anti-Semitic. The Israeli government is a government like any other, and condemning its abuse of state power, as many of its own citizens do quite vigorously, is in no way the same as attacking the Jewish people. Further, it is crucial not only to criticize the immoral and illegal acts of the Israeli government, but to back up that criticism with action.

We also note with satisfaction the many Jewish and Israeli organizations who support the idea of selective sanctions on Israel: European Jews for a Just Peace (a coalition of 16 Jewish groups from eight European countries); Not in My Name (US); Matzpun (Israel/International); Jews Against the Occupation (NYC Chapter); the petition of South African government minister Ronnie Kasrils and legislator Max Ozinsky, which has gathered more than 500 signatories from South African Jews; Jewish Voices Against the Occupation (US); Jewish Women for Justice in Israel and Palestine (US); Gush Shalom (Israel); Jews for Global Justice (US); and Visions of Peace With Justice (US), among others.

- Boycott of settlement products and of companies that provide housing to the settlements or which play a major role in perpetuating the Occupation, a campaign initiated several years ago by Gush Shalom.

These campaigns, it seems to us, build on existing initiatives. They are capable of garnering broad international support, are focused, raise public consciousness over the economic aspects of the Occupation and expose the complicity of the international community in it. They bring significant moral pressure to bear on Israel, while moving towards effective forms of economic sanctions designed to end the Occupation.

We believe that Israel as a powerful state occupying the territory of another people should be held accountable for its policies and actions. We would therefore add to the list of sanctions the following element:

- Holding individuals, be they policy-makers, military personnel carrying out orders or others, personally accountable for human rights violations, including trial before international courts and bans on travel to other countries.

Since sanctions are a powerful non-violent means of resisting the Occupation, ICAHD supports this burgeoning movement and calls on the international community - civil society as well as governments - to do all that is possible to bring a swift end to Israel's terrible Occupation so that all the peoples of the region, and especially Israelis and Palestinians, can enjoy the benefits of a just and lasting peace for the generations to come. The time has come; sanctions seem the next logical step in a global campaign to end the Occupation.

(Annexe 4)

(nous somme autorisés par J. Katriel à faire connaître cette lettre et à la citer, à condition qu'elle soit présentée dans son intégralité, sans sortir des citations de leur contexte)

Jacob Katriel (jkatriel@techunix.technion.ac.il) to Anne Gut, Christine Othenin-Girard and Bruno Vitale - Geneva

14 Mars, 2006

I have read your statement "Un boycott des produits israeliens s'impose" very carefully, and I accept your invitation to offer my comments.

I will try to make it short. You are welcome to use my response if you so desire, on condition that you present it in its entirety. I do not authorize you to use partial quotations.

First of all: Avoid any mention of the holocaust. No matter what you say, it will be distorted, turned around, and used against you. Delete the sentence: "Mais cette proposition, .., se heurte a l'evocation du boycott des juifs ...".

Second: don't deal with anything that is not directly related to the Israeli-Palestinian issue. Delete the paragraph: "En 1981, Israel bombardait le reacteur ... Shaoul Mofaz, menace de detruire."

Third: Insert a strong and explicit positive statement either in the beginning, in the end, or both, along the following lines: "We look forward to fully cooperating with the State of Israel and with the State of Palestine, or with a single state in which both people live in full equality, once they reach a peace agreement that both sides see as satisfying their legitimate aspirations". This statement is more constructive and more powerful than arguing against the despicable practice of invoking the fake charge of "antisemitism" whenever legitimate criticism of the policy of the government of Israel and the conduct of the army and the illegal settlers is made. Please note that I am allowing for a democratic "one state solution", like South Africa, since this is becoming the only realistic option in view of the Israeli insistence on retaining the settlements in the occupied territories (which would make the two state solution unviable). I see nothing wrong with Israelis and Palestinians deciding to live in peace and equality in one state, with one Parliament, "one-person-one-vote", just like South Africa or Belgium. On the contrary, I welcome this option, should it materialize.

Fourth: I regret to say that even you are not aware of the full scope of the horrors of the occupation. You correctly

point out that all the settlements established by Israel beyond the "green-line" (the border of May 1967) are absolutely illegal, as they violate the fourth Geneva Convention (as well as other valid international legislation). You do not point out that Israel has had a consistent policy, since June 1967, of harassing the Palestinian residents of the occupied territories by a vast array of techniques, with the sole aim of making them leave. This is what the most explicitly racist Israelipoliticians refer to as "voluntary transfer" (i.e., a slow but very systematic process of ethnic cleansing). Please read the book just published in French (January 2006) "Taayush" by Professor David Shulman [Member of the Israeli Academy of Sciences and Humanities], which exposes the despicable practices of the settlers, supported by the army (that is the executive arm of the government), who use extremely brutal means against children on their way to school, against olive-picking elderly men and women, etc., all with the aim of making them despair and leave. You can also read the articles that Amira Hass publishes in Ha'aretz almost every day, for years. They are available in English, and they expose the horrors of the occupation (to an Israeli public that developed a most shameful mechanism of denial). While many Israelis pride themselves for not reading Amira Hass, I am absolutely sure that a team of "security" and legal experts scrutinize each and every paper she writes, attempting to find some minor inaccuracy they could use to sue her or at least to write a letter to the editor about. The fact that she had never had to deny anything she had written is a very strong indication of the accuracy of her reporting. I could add my own testimonies, some of which you can find in my webpage <http://jacobk9.tripod.com/>.

Fifth: Your boycott will not harm the settlements in the occupied territories. These settlements are economically totally unviable. They are a huge economic burden that the government subsidizes by the money it deprives from educational, medical and welfare programs, that are miserably underfunded.

Sixth: I don't want to advise on the political wisdom of your boycott initiative. It took 21 years between the first initiative of a boycott against Apartheid South Africa and the beginning of buildup of pressure by governments. It may be even harder in this case.

Seventh: I would urge you to develop additional means of expressing solidarity with the Palestinians, helping them, and enhancing awareness of their plight. You could start by strongly supporting the distribution of Palestinian products such as olive oil, high quality soap made in Nablus, etc., which are already available in some fare-trade shops in Paris and possibly elsewhere. Try to get special tax exemption for Palestinian goods. That will allow your Parliament members to learn about the suffering of the Palestinians.

Eighth: By all means, boycott anything that has to do with the illegal settlements. Unfortunately, you cannot rely on designations of place of origin because it has been reported that goods manufactured in settlements on occupied territories are being sold with fake labels of locations within Israel where the producers maintain a post office box or perhaps a front office. A specific illegal entity that I strongly recommend you avoid all contact with is the "college of judea and samaria" (soon to become a university), located in the illegal settlement of Ariel. Since most Israelis seem to believe that keeping Ariel within the boundaries of Israel is "within the consensus", making a clear statement that it is not within the consensus of the civil society worldwide is important and urgent.

Finally, don't expect to be successful very soon. In the near future things will get worse. Possibly much worse. The will to reach out to the Palestinians, to recognize their rights and to act accordingly - simply does not exist within the Israeli political system, nor within the large majority of the citizens. Before yielding to international pressure Israel may undergo a phase of outright facsism, as a "defence" mechanism. I am not unaware of the personal consequences that this development may entail for the tiny group of dedicated peace activists within Israel.

Sincerely yours,

Jacob Katriel

on trouve cet argumentaire, par exemple, on
<http://www.indymedia.org.uk/en/2006/08/349237.html?c=on#c154981>